

# Feuille d'Avis du Valais

ET JOURNAL DE SION - QUOTIDIEN INDÉPENDANT

Sion - Tél. (027) 2 19 05 et 2 31 25  
Compte de chèques post. Ilc 5111  
Administration : Avenue du Midi 8  
Rédaction : Pré-Fleurli 11 - Bureau  
réd pour le Bas-Valais : Martigny,  
av de la Gare.

Régie des annonces . Publicitas sa  
Sion, av du Midi 8, tél (027) 2 44 22  
et ses  
agences en Suisse et à l'étranger

Organe officiel de l'Association  
valais de football et d'athlétisme

## PRIX DE L'ABONNEMENT

1 an Fr. 37.50 | 3 mois Fr. 11.-  
6 mois Fr. 20.- | Le No Fr. -.25  
Etranger : Demander les conditions

## TARIF DE LA PUBLICITÉ

Annonce . . . . 14 cts le mm  
Réclame . . . . 50 cts le mm  
Avis mortuaire . 30 cts le mm  
Emplacement exigé + 20 %  
Réclame en première  
et dernière pages + 25 %

## Mesures pour améliorer la situation fiscale

Après avoir brièvement analysé, dans nos éditions précédentes, les motifs, l'étendue et les conséquences de la fraude fiscale, il faut aborder le chapitre consacré aux mesures destinées à améliorer la situation fiscale.

Avec beaucoup de réalisme, de courage et d'objectivité, le Conseil fédéral remarque tout d'abord, à ce propos, qu'avant d'envisager de nouvelles mesures pour lutter contre la fraude fiscale, la Confédération et les cantons ont le devoir de prendre les dispositions nécessaires pour éliminer autant que possible les causes de ce fléau. Il s'agit en premier lieu de faire disparaître les lacunes, inégalités et rigueurs manifestes de la réglementation fiscale en vigueur. Ces défauts engagent certains contribuables à procéder à des actes interdits qu'ils croient être de « légitime défense » et leur fournissent des arguments qui leur paraissent valables pour justifier leur attitude asociale.

« Nous savons fort bien, note M. Jean Bourgnone, Chef du Département des finances fédérales, que les lois fiscales de la Confédération contiennent des dispositions ou souffrent des lacunes qui amènent les contribuables, d'une manière générale ou dans des cas particuliers, à considérer que les choses sont réglées d'une façon qui n'est pas appropriée aux circonstances, qui est inéquitable ou même injuste. Nous savons aussi combien il est difficile de réfuter de telles opinions. Nous sommes d'ailleurs prêts à proposer aux Chambres des améliorations appropriées, soit à l'occasion de la révision totale de l'une ou de l'autre loi d'impôt, soit en présentant des projets spéciaux. »

Le Conseil fédéral analyse ensuite sur une quarantaine de pages les mesures qui pourraient être envisagées dans ce domaine. Contentons-nous des conclusions.

Celles-ci sont au nombre de huit.

1. La fraude fiscale a atteint aujourd'hui une extension telle qu'il est nécessaire de prendre le plus tôt possible des mesures efficaces pour la réprimer.

2. Elle ne s'étend pas seulement à certains domaines de la fortune ou du revenu, mais elle se constate pratiquement, quoique avec un ampleur différente, dans la totalité de ces domaines.

3. Elle n'est pas uniquement pratiquée dans certains milieux de la population, certaines catégories de professions ou certaines régions, mais on la trouve partout. Du point de vue fiscal, c'est naturellement la soustraction des grosses fortunes ou des gros revenus qui a le plus de poids en raison de la progression.

4. La fraude fiscale et l'économie d'impôt obtenue à la faveur de toutes les possibilités légales ne sont souvent pas faciles à distinguer l'une de l'autre; il existe entre elles de nombreuses formes hybrides. La lutte contre la fraude resterait cependant une entreprise aléatoire tant qu'il est possible d'éviter l'impôt en utilisant habilement les lacunes des lois.

5. Pour lutter efficacement contre la fraude fiscale, il faut d'abord éliminer les faits, réels ou prétendus, qui incitent les contribuables à la fraude ou qui semblent même la justifier. Il faut donc, en particulier, faire disparaître les lacunes et les rigueurs du système fiscal, pour aboutir à une réglementation juste, qui exige une imposition complète et une estimation uniforme.

6. Des mesures isolées ne relèveraient guère la morale fiscale dans son ensemble; elles auraient uniquement pour effet un recours à d'autres formes de fraudes. En particulier, il faut rejeter l'idée d'une amnistie fiscale générale qui ne serait pas accompagnée de mesures étendues pour améliorer le régime fiscal; il s'agit d'éliminer les lacunes et les rigueurs des lois et d'empêcher, par des moyens appropriés, que la soustraction fiscale continue à être considérée comme une opération avantageuse. D'autre part, si l'on prend des mesures de ce genre, il semble bien que l'amnistie soit une condition de leur efficacité.

7. Ce serait en premier lieu les cantons et les communes qui profiteraient d'une amnistie. La Confédération commencerait en tout cas par subir une perte sensible.

8. Les mesures requises doivent être prises en partie par la Confédération, en partie par les cantons et en partie aussi en commun. Tout ce que ferait la Confédération resterait sans effet à la longue si les cantons refusaient leur coopération. D'autre part, les cantons non plus ne peuvent agir seuls; ils ont besoin de mesures et de l'appui énergique de la Confédération. Celle-ci peut également proposer aux cantons les mesures qui, à son avis, devraient être prises sur le plan cantonal; elle n'a pas la compétence d'exercer une critique dans le domaine des impôts cantonaux, et encore moins celle de prescrire des mesures concrètes. Si elle envisage des mesures de ce genre dans son propre domaine, c'est avec l'idée que les cantons sont disposés, de leur côté, à faire le nécessaire.

Le Conseil fédéral estime donc que les mesures suivantes devraient être prises sur le plan fédéral: institution d'un impôt minimum, octroi d'une amnistie fiscale, renforcement de l'impôt anticipé, majoration du taux, extension aux titres étrangers, remplacement du privilège accordé aux carnets d'épargne, extension de l'obligation de tenir des écritures comptables, ainsi que de l'obligation de renseigner, institution de peines privatives de liberté et développement du système pénal. Toutes ces mesures pourraient être décrétées lors de l'établissement de la législation d'exécution concernant les articles de la Constitution (impôt anticipé et impôt de garantie) et 41 ter (impôt pour la défense nationale), exception faite des deux premières mesures (institution d'un impôt minimum et octroi d'une amnistie) qui auront besoin d'une base constitutionnelle. Le Conseil fédéral estime que toutes ces mesures devraient être traitées en première urgence et exécutées en même temps que l'amnistie.

Puis dans une seconde phase, il y aurait lieu de prévoir dans le cadre de l'impôt anticipé, un impôt sur les gains en bourse, et une nouvelle réglementation de l'imposition des parts de fonds de placement, puis dans le cadre de l'impôt pour la défense nationale: l'insertion d'un impôt sur les bénéfices en capital et bénéfices immobiliers, une nouvelle réglementation des déductions, le passage au système d'imposition, ou l'impôt dû pour une période fiscale suivante, et l'institution d'experts comptables assermentés.

Ensuite, dans les clauses des conventions à conclure par la Confédération en vue d'éviter les doubles impositions peuvent être insérées des dispositions sur l'échange d'informations entre les autorités fiscales afin d'exécuter les conventions et d'empêcher les escroqueries au détriment du fisc.

Enfin, notons encore des mesures d'organisation: contrôles plus fréquents des comptabilités, mesures de nationalisation, amélioration de l'appareil de contrôle, inventaires, amé-

liorations des formules fiscales, développement de la collaboration intercantonale et intensification des efforts dans le domaine de l'information fiscale.

Quant aux cantons ils devront surtout prendre les dispositions nécessaires en revisant leur législation et en améliorant leur organisation. Il faut encore noter, à ce propos, que quelques-unes des mesures envisagées par la Confédération auraient automatiquement effet pour les cantons.

Bref, rien de très réjouissant pour le contribuable, bien que chacun soit persuadé qu'il convient de lutter contre ce fléau.

Quoi qu'il en soit, le Message publié par le Conseil fédéral, dans ce domaine est un véritable modèle du genre. A n'en pas douter, M. Jean Bourgnone connaît particulièrement bien son affaire. C'est une assurance pour l'avenir.

Ant.

## Les médecins contre les assurances sociales



Les médecins viennois sont entrés en grève pour protester contre la nouvelle loi sur les assurances sociales qui prévoit un traitement mensuel fixe pour les médecins. Armés de banderoles (notre photo), les « grévistes » se sont rendus à la chancellerie fédérale pour y présenter leur protestation.

## Chronique genevoise

### Les fêtes en l'honneur de J.-J. Rousseau

L'auteur de tant de livres illustres est né dans notre cité il y a deux cent cinquante ans. Comment ne point célébrer cet anniversaire ici, comme on le fait dans la Suisse romande entière, dans l'Allemagne et en France? On a donc parfaitement bien fait d'établir un programme de festivités très complet, lequel aura des répercussions à l'île Saint-Pierre et à Sierre, sans compter d'autres lieux. Conférences, spectacles, concerts, promenades en bateau et trains spéciaux, cérémonies officielles, bien entendu... L'Office suisse du tourisme a donné l'exemple avec ses courses en diligence partant de Paris, Lyon, Milan, Munich pour aboutir, ensemble, au lac de Bienne.

Il est de très bons esprits, chez nous, qui se sont indignés à ce sujet: on ne mêle pas le génie et la publicité. Et pourquoi pas? On l'associe bien à la finance. Que font Richelieu et Victor Hugo sur les billets de banque français, par exemple? Non, ce qu'on aurait pu dire, à la rigueur, c'est que Jean-Jacques ne serait jamais monté dans une patache Second Empire. Mais encore cet argument est-il sujet à caution: personne n'y a songé pour la bonne raison que Rousseau, non content d'être universel, était encore intemporel. Il touche toutes les époques: on le voit aussi bien dans un coche Louis XIII que dans une jeep actuelle — pas dans une Cadillac, car il détestait les riches, sauf quand ils lui donnaient asile comme Milord Maréchal ou l'honnête duc de Montmorency.

Quelle énigme que cet homme, jetant, tel un diamant, mille feux contradictoires et dont on ne saura jamais qui il était. J'ai, du reste, l'impression qu'il l'ignorait lui-même. En attendant, son anniversaire empoisonne les lettrés obligés de parler de lui, en bien ou en mal. Que dire? Que dire alors qu'on se trouve en face d'un sphinx malgré lui? J'ai découvert tout de même avec plaisir, dans les nombreuses coupures de presse genevoises ou autres dont je fais ma nourriture quotidienne, que ces ennemis ont trouvé, tacitement, un « gentlemen's agreement »: ils discutent, et farouchement, de la partie théorique de l'œuvre de Jean-Jacques, donc de l'« Emile » (pédagogie) et du « Contrat social » (politique). En revanche, ils se gardent de parler de la partie dangereuse: l'exploration sensible et profonde de la nature.

Dans ce domaine, il a été vraiment un voyant; ceux qui savent lire entre les lignes des « Confessions » et des « Réveries d'un promeneur solitaire » ne s'y trompent pas. Il était moins le Devin du village que celui de la Nature, ce milieu où se rejoignent les formes et les couleurs les plus sublimes, les plus adorables (sans parler

des sons et des parfums), ainsi que l'entre-dévoration et la pourriture éternelles. Le pire est que tout cela se reflète dans notre âme, comme aurait dit l'auteur de la « Nouvelle-Héloïse », dans notre subconscient, comme on s'exprimerait plus volontiers aujourd'hui. Nous aussi, malheureusement, appartenons à la Nature.

Ces vérités, Jean-Jacques, ne les a pas expressément formulées, définies, et Dieu merci! Dès qu'il se mêle de logique, en effet, tout tourne court. Il avait, en revanche, l'intuition, et à quel degré, et soutenu par quel style prestigieux! De nos jours, en Suisse, je ne connais guère que deux personnages qui aient bien situé le débat: Marcel Raymond, lequel, par bonheur, dirigera les fêtes en l'honneur de Rousseau à Genève, et Henri Guillemin, attaché culturel à l'ambassade de France. En attendant d'assister au déroulement de ces manifestations indispensables, il me plaît beaucoup de voir les coups qu'échangent les partisans et les adversaires du Jean-Jacques théorique, tout en regardant le buste que Houdon a fait du Jean-Jacques dangereux; je dois avouer qu'il me donne le frisson.

Jean Marteau.

## Recrudescence de l'antisémitisme

Plusieurs Prix Nobel se sont émus du nombre de condamnations à mort qui ont été prononcées récemment en Union soviétique pour des délits d'ordre économique. Ils sont intervenus auprès de M. Khrouchtchev pour demander la grâce de ceux qui attendent encore l'exécution de la sentence.

Ce n'est pas entièrement sans raison valable que l'URSS a rétabli la peine de mort, supprimée un temps — du moins officiellement — pour les délits d'ordre économique. La situation agricole du pays est des plus sérieuses, d'autant plus que les nécessités d'accroître l'armement empêchent présentement le Kremlin de distraire les sommes nécessaires en faveur de ce secteur. On sait d'autre part que le régime collectiviste n'a jamais pu mettre totalement un terme à certaines pratiques détestables telles que le marché noir et la spéculation. Devant le risque actuel de disette, on peut comprendre la sévérité du pouvoir communiste contre ceux qui tirent un profit illégitime des difficultés du ravitaillement.

La presse occidentale n'a cependant pas assez souligné le fait que sur les vingt dernières condamnations à mort, SEIZE ONT ÉTÉ PRONONCÉES CONTRE DES JUIFS.

Le communisme fait officiellement profession de répudier en bonne doctrine tout antisémitisme et toute discrimination raciale. Pour tourner la difficulté, Staline inventa l'« anti-

zionisme » et les Juifs auxquels on voulut de son temps chercher misère — tels les fameux médecins « assasins en blouse blanche » — furent attaqués en tant qu'« agents sionistes de l'impérialisme américain ». Un programme se préparait, dit-on, du temps des derniers mois du dictateur, mesure qui n'aurait été rapportée qu'en raison de la mort subite du terrible Géorgien.

Sans doute, n'en sommes-nous pas là actuellement. Il n'en demeure pas moins que la récente campagne déclenchée contre les Juifs inquiète à juste titre Israël et le Congrès juif mondial qui ont déjà à maintes reprises dénoncé les mesures vexatoires dont leurs frères de race étaient victimes en Union soviétique et dans plusieurs démocraties populaires.

Quant aux raisons de ce nouvel accès d'antisémitisme, plusieurs explications sont fournies. Il est possible que, comme toute dictature, l'URSS ait besoin de boucs émissaires pour cacher ses difficultés réelles: il est plus facile ainsi d'accuser les Juifs que de reconnaître que c'est le système collectiviste qui est cause du malaise agricole actuel. Il est également possible que le Kremlin se soit laissé guider par le souci de se ménager des sympathies dans le monde arabe traditionnellement antisémite. En tout cas, les faits sont là et ils ne grandissent pas la cause du communisme.

## M. Max Frisch reçoit un doctorat honoris causa



L'université de Marburg en Allemagne a décerné le doctorat honoris causa au dramaturge Max Frisch pour son œuvre contre le totalitarisme. Notre photo montre la remise du diplôme par le recteur de l'université de Marburg (à droite), à M. Max Frisch.

# Au Grand-Pont un nouveau magasin jaillit de

# la Source

LA SOURCE se fait un plaisir de vous annoncer pour le **MERCREDI 27 juin...** l'ouverture de sa nouvelle succursale Self-Service du **GRAND-PONT** (anciennement Laiterie Walther).

Dans un cadre nouveau par une exposition judicieuse d'un très grand choix d'articles d'alimentation. Des prix les plus bas du jour... Nous espérons et souhaitons apporter à notre clientèle tout ce qu'elle peut désirer.



Une Raclette... c'est un régal

Avec un fromage St-Martin...  
c'est un festin

½ kg. **3.45** Net



Pommes de terre **-85**

Nouvelles le kg.

Fraises du Valais **2.20**

par panier de 2 kg. env. 1er choix le kg.

Salades pommées **-30**

la pce



Fendant Clavien **2.42** Net + emb.

le lt 2.60 - 7 % =

Dôle de Châtroz **3.72** Net + emb.

le lt. 4.- - 7 % =

Johannisberg de Fully **2.95** Net

par 2 bt la bt



Henniez Lithinée **6.-**

par caisse de 20 bts la c/

Net + emb.

Limonades **10.-**

Citron - Framboise - Orange

par caisse de 20 bts lt la c/

Net + emb.

Sirop **1.63** Net

de grenadine

le lt. 1.75

7 % =

Du producteur au consommateur

c'est LA SOURCE !!!

Qualité - Prix - Fraîcheur



Jambon cuit épaule **-89** Net

les 100 gr. -.95 - 7 % =

Gendarmes **1.49** Net

les 2 paires 1.60 - 7 % =

Aspics frais **-75** Net

la pce -.80 - 7 % =

Acheter à la Source  
c'est ménager sa Bourse



Lard séché à l'air **1.31** Net

les 100 gr. 1.40 - 7 % =

Sardines **-61** Net

portugaises à la Tomate

la bt 125 gr. -.65 - 7 % =

Ravioli Roco Eco **1.54** Net

la bt 1 kg. 1.65 - 7 % =

Votre économie est à la Source...  
c'est clair

Pour marquer d'une manière particulière l'ouverture de notre magasin un cadeau sera distribué à chaque client.

# la Source de fraîcheur et d'économie

# TOUR DE FRANCE

## La course au sommet est commencée

La deuxième demi-étape contre la montre par équipes disputée sur 23 km de Herentals à Herentals, a donné les résultats suivants (le classement étant établi par addition des points des trois meilleurs temps dans chaque équipe) : Aucune bonification n'est attribuée aux deux premiers de ce deuxième tronçon.

### DARRIGADE MAILLOT JAUNE

Tous les Belges massés le long des derniers kilomètres du parcours du premier tronçon de la deuxième étape du Tour de France, Spa-Herentals (147 km.) espéraient assister à la victoire d'un de leurs compatriotes, puisque Schroeders et Gilbert Desmet précédaient le gros peloton d'une demi-minute. Mais ce dernier, sous l'impulsion de Rik van Looy, voulant triompher dans sa ville natale, rejoint les fuyitifs à moins de 2 km. de l'arrivée. Malheureusement pour le champion du monde, il fut battu une nouvelle fois par Darrigade. Ainsi, grâce à ce succès, le Français André Darrigade, déjà second la veille, endosse le maillot jaune de leader, succédant à l'Allemand Rudi Altig, qui, lors du sprint, ne put se classer que 16ème. Le seul fait marquant de cette demi-étape, qui voit tous les principaux concurrents terminer ensemble, dans le temps du vainqueur, a été l'abandon du champion d'Italie, Nino Defilippis, malade.

### PREMIERES ESCARMOUCHES

Dès le départ, donné à 147 coureurs, Mastrotto et Elena sont victimes d'une chute. Wolfshohl, puis Soler, attaquent et dans la dure côte d'Onex (4ème catégorie) le peloton se disloque. Au sommet, les positions sont les suivantes : Soler, Wolfshohl, Planckaert, Schroeders, Graczyk à 5". Nino Defilippis, qui le matin souffrait d'une grippe et avait 39,6 degrés de fièvre, roulait sans grande conviction. Peu après le contrôle volant de Hervé (km. 30), Defilippis s'arrêtait sur le bas côté de la route. Le Dr Dumas lui conseillait d'abandonner et le coureur transalpin montait alors dans la voiture ambulance. Six de ses coéquipiers, qui l'avaient attendu, repartaient avec plus de six minutes de retard. Entre-temps, dans la montagne de l'invasion, Soler attaque à nouveau et passe en tête. Revient ensuite Cazala et Poulidor, puis Mastrotto et de nombreux coureurs.

Au 45ème kilomètre, le peloton est regroupé à l'exception de 12 hommes qui sont à plus de 2' et de 17 autres, dont les coéquipiers de Defilippis, qui viennent à plus de 5 minutes. Au 58ème km., Schroeders s'échappe. Son avance atteint 1'40" au 63ème km. et il sera rejoint d'abord par Joseph Groussard au 84ème km., puis par le reste de la troupe au 99ème km. Derrière, Vermeulin a été lâché du dernier groupe qui a rejoint au 85ème km. le groupe des 12. Ces 28 hommes comptent, au 100ème km., 5'10" de retard. Vermeulin est à plus de 10' et il va bientôt abandonner.

Les attaques se multiplient. Après

une vaine tentative d'Ongena, Schroeders et Gilbert Desmet (équipe de Kimpe) s'échappent au 113ème km. Ils comptent 40" d'avance à 20 km. de l'arrivée. Ils sont rejoints à l'entrée d'Herentals et André Darrigade remporte au sprint le premier tronçon de la deuxième étape, prenant du même coup le maillot jaune.

Voici le classement du premier tronçon de la deuxième étape :

1. André Darrigade (Fr.) 3 h. 40' 48" (avec bonification 3 39'48" - 2. Melkenbeeck (Be) 3 40 48 (avec bonification 3 40 18) - 3. Vannitsen (Be) 4. Van Looy (Be) 5. J.-J. Groussard (Fr.) 6. Maliepaard (Ho) 7. Zorzi (It) 8. Van Est (Ho) 9. Demulder (Be) 10. Schoubben (Be) 11. Simpson (Gb) 12. Graczyk (Fr) 13. Baffi (It) 14. Van Aerde (Be) 15. Gainche (Fr) 16. Altig (All) 17. Alomar (Esp) 18. Hoevenaers (Be) 19. Van Schil (Be) 20. Claes (Be) 21. Zancanaro (It) 22. Sorgeloos (Be) 23. Carrara (Fr) 24. Manzoni (It) 25. Cerami (Be) 26. Planckaert (Be) 27. Benedetti (It) 28. Ramsbottom (Gb) 29. G. Desmet (Be) 30. Beuffeuil (Fr.) tous même temps et tout le peloton jusqu'au 110ème.— Abandon : Defilippis (It) et Vermeulin (Fr).

La prime de la combativité a été attribuée au Belge Gilbert Desmet II

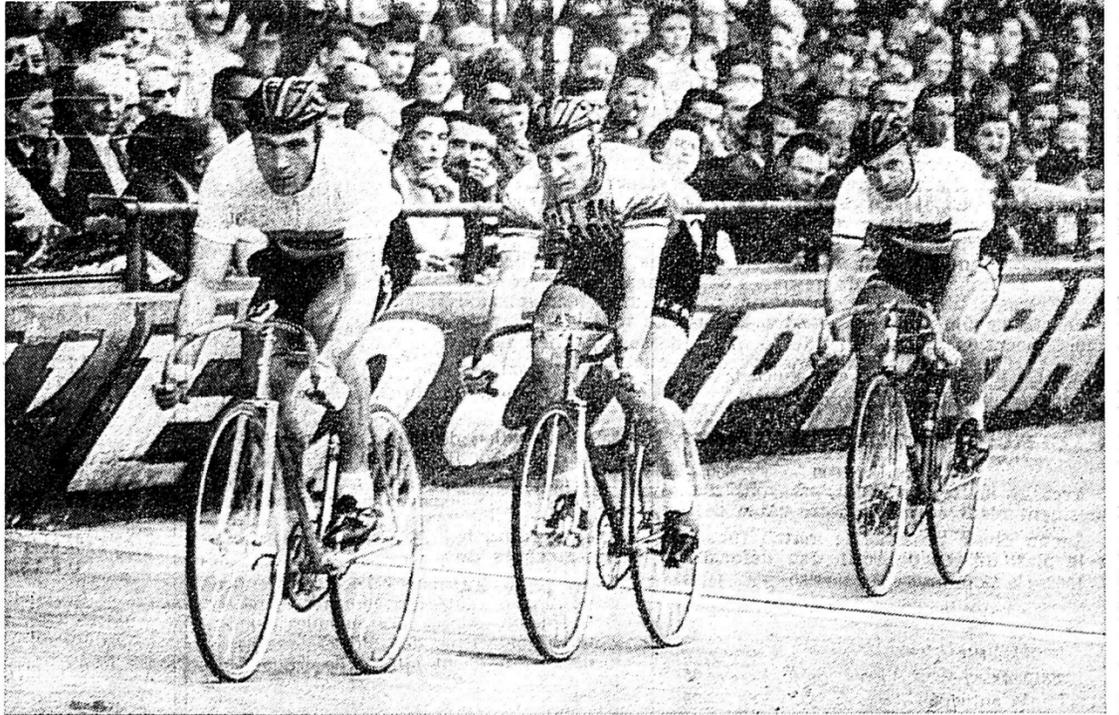
### VOICI LE CLASSEMENT GENERAL A L'ISSUE DU PREMIER TRONÇON DE LA DEUXIEME ETAPE :

1. André Darrigade (Fr.), 10 h. 15 51;
2. Altig (All), 10 h. 16 21 ; 3. ex-aequo van Looy (Be), van Est (Ho), Simpson (Gb), Hoevenaers (Be), G. Desmet (Be) Carlesi (It), Otano (Esp), Junkermann (Al), Daems (Be), Anquetil (Fr), Ronchini (It), Nencini (It), Baldini (It), Planckaert (Be), Anglade (Fr), Massignan (It), Geldermans (Ho), Suarez (Esp), tous m. t. que Van Looy, 10 h. 17 21.

Grand prix de la montagne : Côte d'Onex-Theux (4me cat.) : 1. Soler 3 p. ; 2. Wolfshohl 2 p. ; 3. Planckaert, 1 p. — Montagne de l'Invasion (4me cat.) : 1. Soler, 3 p. ; 2. Wolfshohl 2 p., 3. Planckaert, 1 p.

Classement général : 1. Soler, 6 p. ; 2. Wolfshohl, 4 p. ; 3. ex aequo : Selic, Carlesi, 3 p. ; 5. ex aequo : van Schil, Simpson, Planckaert, 2 p. ; 8. ex aequo: van Looy, A. Desmet, 1.

CLASSEMENT PAR POINTS : 1. Darrigade (Fr.), 45 ; 2. Van Looy (Be), 30 p. ; 3. Altig (All), 25 ; 4. Melkenbeeck (Be), 20 ; 5. Van Est (Ho), 17 ; 6. Vannitsen (Be), 16 ; 7. Hoevenaers (Be), 14 ; 8. Groussard (Fr), Simpson (Gb), 12 ; 10. ex aequo G. Desmet I (Be) et Maliepaard (Hol), 10 p.



Lequel de ces trois grands du cyclisme remportera la boucle française ? Rudi Altig, 2me au classement général et 3me au classement aux points, ou André Darrigade, 1er au général et 1er aux points, ou Rik van Looy, 3me au général et 2me aux points ?

## André Darrigade fonce et... Van Looy gagne!

Battu au sprint par Darrigade, Melkenbeeck et Vannitsen à Herentals à l'issue de la première moitié de la deuxième étape du Tour de France, Rik van Looy a pris sa revanche en conduisant ses coéquipiers à la victoire dans la seconde partie de celle-ci disputée sur 23 km contre la montre par équipes. Mais à l'issue de la journée, Darrigade, dont l'équipe n'a concédé que 25 secondes au champion du monde et à ses camarades, conserve le maillot jaune de leader.

Cette épreuve se déroulait sur un circuit plat de 11 km 500 à couvrir deux fois. A l'issue du premier tour, van Looy et son équipe occupaient déjà le commandement, ayant couvert la distance en 14' 30". Ils précédaient Darrigade, Forestier, Simpson, Wolfshohl et les autres membres de l'équipe de Louviot, de 12". Junkermann, Demulder et les coureurs de de Kimpe de 16", Anquetil, Altig et les coureurs de Geminiani de 18" et ceux de Pezzi de 19", ceux de Proietti de 26" et ceux de Sardi de 1' 59".

Dans le second tour, l'équipe de van Looy augmenta son avance cepen-

dant que celle de Darrigade conservait la seconde place devant la formation d'Anquetil et Altig qui ravissait la troisième position à l'équipe de Ronchini et Suarez. Cette dernière était encore passée par Demulder, Junkermann et leurs coéquipiers. Finalement, van Looy et ses hommes gagnaient avec 25" d'avance et André Darrigade demeurait leader du Tour de France.

### CLASSEMENT DE LA DEMI-ETAPE CONTRE LA MONTRE

1. Equipe Drienssens (les 3 meilleurs Ongena (Be), Planckaert (Be), Schroeders (Be), Van Est (Hol), Zilverbergh (Ho), van Looy (Be), Baens (Be), van Tongerlo (Be), Sorgeloos (Be).
2. Equipe Louviot (1 h. 28 18). Dar- temps : 1 h. 27 03, A. Desmet (Be), rigade (Fr), Forestier (Fr), Lebaube (Fr), Maliepaard (Hol), Mastrotto (Fr), Novak (Fr), Simpson (Gb), Wolfshohl (Al), Thielin (Fr), Ignolin (Fr).

### Bon accueil aux gymnastes de St-Maurice

ST-MAURICE (Pe). — Une foule nombreuse s'était donné rendez-vous dimanche à Sion pour recevoir les gymnastes, hommes, pupilles et dames de la Section de St-Maurice, rentrant de leur fête cantonale de Monthey. Vraiment l'accueil réservé à ce monde de blanc vêtu fut des plus chaleureux et des plus encourageants.

Après un cortège où le verre de l'amitié fut offert à l'hôtel des Alpes, M. Pierre Puipe, président de la section, prit la parole et remercia l'Aganoise, fanfare municipale, d'avoir si gentiment prêté son concours à la grande famille des gymnastes aganois. Dans son bref aperçu, il retraça les reflets de cette magnifique journée, tout en souhaitant de nouvelles et belles victoires pour nos sociétés.

3. Equipe Geminiani (1 h. 28 36). Anquetil (Fr), Altig (All), Annaert (Fr), Everaert (Fr), Geldermans (Hol), Stablinski (Fr), Stolker (Hol), Rostollan (Fr), Graczyk (Fr), Le Lan (Fr).
4. De Kimpe, 1 h. 28 45 ; 5. Pezzi, 1 h. 29 09 ; 6. Sardi, 1 h. 29 45 ; 7. Proietti, 1 h. 30 06 ; 8. Rémy 1 h. 30 09 ; 9. Keteleer, 1 h. 31 42 ; 10. De Muer, 1 h. 32 ; 11. Bernard aGuthier, 1 h. 32 25 ; 12. Magne, 1 h. 32 54 ; 13. Plaud, 1 h. 33 09 ; 14. Pavesi, 1 h. 33 41 ; 15. Villa, 1 h. 33 54.

### CLASSEMENT GENERAL APRES LA DEUXIEME ETAPE

1. Darrigade (Fr), 10 h. 45 17 ; 2. Altig (All), à 36" ; 3. ex-aequo : P. van Est (Hol), Planckaert (Be), et A. Desmet (Be), à 1 05 ; 6. Van Looy (Be), à 1 06 ; 7. Simpson (Gb), à 1 30 ; 8. ex-aequo : Anquetil (Fr), Geldermans (Hol), et Stolker (Hol), à 1 36 ; 11. Junkermann (Al), à 1 29 ; 12. ex-aequo Hoevenaers (Be), Carlesi (It), Daems (Be), à 1 59 ; 17. Baldini (It), à 2 06 ; 18. Nencini (It) ; 19. Otano (Esp) ; 20. G. Desmet (Be) ; 21. Anglade (Fr) ; 22. Massignan (It) ; 23. Stablinski (Fr) ; 24. ex-aequo Vannitsen (Be), Cleas (Be) ; 26. Schroeders (Be) ; 27. Demulder (Be) ; 28. Van Aerde (Be) ; 29. Gaul (Lux) ; 30. Mahé (Fr).

La moyenne de l'équipe de van Looy dans la demi-étape contre la montre fut de 47 km 358.

La prime de la malchance a été attribuée au Belge de Cabooter.

### UN FAIT PAR JOUR

#### Début identique

Le Tour de France 1962 est donc parti dimanche de Nancy et son début très prometteur laisse bien augurer de la suite d'une épreuve qui s'annonce tout simplement passionnante puisqu'elle est l'une des seules à réunir les principaux seigneurs du cyclisme sur route.

Une certaine coïncidence nous a particulièrement frappé entre le début de la Grande Boucle et celui du récent Tour de Suisse. En effet, dès la première étape, les favoris ont tenu à démontrer leurs ambitions légitimes en creusant d'importants écarts dans les deux épreuves, tout en éliminant pratiquement de la course à la première place certains rivaux dangereux.

Le Tour de France a pris un excellent départ et la bataille promet d'être sans merci au cours des prochaines étapes. Jusqu'aux Pyrénées, attaques et contre-attaques risquent fort de se succéder sans interruption. Ensuite la montagne fera son choix et un grand nombre de ceux qu'on aura vus se distinguer les premiers jours disparaîtront dans le plus total anonymat. Pour l'instant, nous nous contenteront de relever la bonne forme que détient André Darrigade, roulier-sprinter typique et grand spécialiste des premières étapes du Tour, en attendant d'en savoir plus long au cours des journées suivantes...

J.-Y. D.

### Tir de maîtrise

MARTIGNY (FAV). — Le tir de maîtrise de société à 300 mètres a été marqué par une activité réjouissante. Les conditions de tir ne furent pas excessivement bonnes. Les résultats sont demeurés inférieurs à ceux de 1961, dus surtout au manque d'entraînement dans la position à genu.

### MEILLEURS RESULTATS

Grande maîtrise : Burger Rodolphe 490 pts ; Favre Pierre, 485.

Petite maîtrise : Stragiotti Marcel, 478 pts ; Meunier Gilbert, 474.

Très prochainement...

## Ouverture

du

## GARAGE DE L'AVIATION

S.A. SION - Tél. (027) 2 39 24

Route cantonale (Corbassières)

ATELIER DE REPARATIONS

tous véhicules machines de chantiers essence et DIESEL

## BOULES: Championnat valaisan 1962

Le match-retour de ce championnat s'est déroulé dimanche dernier sur les jeux en parfait état du Café National à Sion. Les deux équipes évoluaient dans la même formation qu'à Sierre quinze jours auparavant ; seul à Sierre, Hervé Juillard avait pris la place de Niccoli, absent.

Dès l'ouverture des hostilités, les parties sont à peine disputées, car Sion I doit refaire les deux points abandonnés lors du premier tour. Seulement, Sierre I ne l'entend pas de cette oreille et enlève le match par 21 à 20, alors que Sion II doit sortir toutes ses réserves pour vaincre Sierre II 21 à 18.

Désormais, le seul espoir séduisant réside dans une victoire de la deuxième garniture sur Sierre I qui ne devrait pas marquer plus de 17 points. Cependant, la quadrette des frères de Marchi est inattaquable en ce dimanche terriblement ensoleillé et elle mène rapidement 15 à 1. A ce moment, Sierre fléchit nettement et le score remonte à 17 à 14. La tension augmente car chaque boule est capitale ; Sion ne peut cependant pas empêcher son adversaire de marquer les deux points décisifs et après un dernier sursaut s'incline par 21 à 20. Sur l'autre jeu, Sion I maîtrise rapidement Sierre II par 21 à 11 mais le résultat est acquis

et il se présente comme suit : Sierre I 84 points ; Sion I 81 ; Sion II 77 ; Sierre II 53.

Félicitations sincères à l'équipe de Sierre I, champion valaisan 1962, car elle a présenté un jeu digne d'éloges ; elle a d'ailleurs gagné ses 4 matches de championnat.

Le challenge CYNAR est ainsi définitivement conquis par Sierre.

Rappelons pour terminer la parfaite correction des équipiers sierois et séduisants lors de cette finale palpitante. Ce dévouement en plein air mériterait d'ailleurs certainement l'attention d'un plus grand nombre de sportifs de chez nous.

### Trois groupes valaisans se qualifient pour le 2me tour principal du championnat suisse

A l'issue du premier tour principal, type A, du championnat suisse de groupes de tir à 300 m., trois groupes valaisans ont réussi l'exploit de se qualifier brillamment pour le second tour, à savoir St-Maurice I, Sion La Ciblé et Glis ce nous félicitons chaleureusement. Malheureusement, Staldenried et Visperterminen n'ont pu passer le cap de ce premier tour, tandis que les 4 derniers groupes valaisans qualifiés pour le premier tour disputeront le type B au cours du prochain week-end. Le meilleur résultat de ce 1er tour, type A, fut réalisé par Renens, qui obtint le très beau total de 457 points.

Voici par ailleurs les résultats intéressant directement les groupes valaisans :

Combinaison 8 :		3. Visperterminen 429	
1. Bienne Sous-off. romands 447	4. Soazza 429	Combinaison 17 :	
2. Airolo Gothard 438	1. Sion La Ciblé 445	1. Glaris-Ville 444	
3. Staldenried 437	2. Glaris-Ville 444	3. Meisterrueti 415	
4. Morges 422	4. Chaux-de-Fonds Vengeurs 412	Combinaison 20 :	
Combinaison 14 :		1. Lerchenfeld Thoune 450	
1. St-Maurice 441	2. Sandfeld 441	2. Glis-Sport 439	
2. Sandfeld 441	3. Moudon 433	3. Peseaux II 424	
3. Moudon 433	4. Muri (AG) 431	4. Aufberg 419	
Combinaison 15 :			
1. Wattwil 443			
2. Ettiswil 433			

# LA FONCIÈRE

Fonds immobilier suisse  
pour placements collectifs

Trustee : UNION VAUDOISE DU CREDIT, Lausanne  
Administration : INVESTISSEMENTS FONCIERS S. A.,  
15, rue Centrale, Lausanne  
portefeuille (113 immeubles) : Fr. 103.000.000.-

## Avis de paiement du coupon No 15 au 30 juin 1962

Dès le 30 juin 1962, le coupon semestriel No 15 des certificats « LA FONCIERE » est payable sans frais, aux guichets des banques indiquées ci-dessous, soit :

Titres de	
Fr. 1000.-	Fr. 500.-
Coupon semestriel au 30 juin 1962, 4 1/4 % prorata	Fr. 22.50 Fr. 11.25
Moins impôt sur les coupons	Fr. -10 Fr. -05
Moins impôt anticipé	Fr. -70 Fr. -35
<b>Montant net</b>	<b>Fr. 21.70 Fr. 10.85</b>

Le montant brut déterminant pour faire valoir le droit à l'imputation ou au remboursement de l'impôt anticipé suisse s'élève à :

Fr. 2.59 par certificat de Fr. 1000.-  
Fr. 1.30 par certificat de Fr. 500.-

### DOMICILES OFFICIELS DE PAIEMENT DES COUPONS

Banque Cantonale Vaudoise, Lausanne,  
Crédit Foncier Vaudois, Lausanne,  
Banque de l'Etat de Fribourg, Fribourg,  
Union Vaudoise du Crédit, Lausanne,  
Banque Galland & Cie S. A., Lausanne,  
Banque de Dépôts et de Gestion, Lausanne,  
UNION DE BANQUES SUISSES, SION,  
MM. Julius Bär & Co, banquiers, Zurich,  
Banque commerciale de Soleure, Soleure,  
Banca Popolare di Lugano, Lugano,  
Banca Solari S. A., Lugano,  
MM. Von Ernst & Co A. G., banquiers,  
Berne,  
MM. Heusser & Cie, banquiers, Bâle,  
Banque Suisse d'Epargne et de Crédit,  
Saint-Gall,  
Luzerner Landbank A. G., Lucerne,  
Société bancaire de Genève, Genève,  
Banque Genevoise de Commerce et de  
Crédit, Genève,  
Banque Suisse d'Epargne et de Crédit,  
Genève,  
Banque Privée S. A., Genève.

## EMISSION

de parts de copropriété  
Selon le règlement de gestion, Investissements Fonciers S. A. offre en souscription des

CERTIFICATS IMMOBILIERS  
« LA FONCIERE »

aux conditions suivantes :

1. Le prix d'émission est fixé à Fr. 1110.- (Fr. 555.- pour les petites coupures), ex-coupon No 15.
2. L'émission a lieu du 25 juin au 10 juillet 1962.
3. La libération des parts souscrites aura lieu jusqu'au 18 juillet 1962.
4. Les souscriptions sont acceptées dans l'ordre chronologique de réception, Investissements Fonciers S. A. se réservant de les limiter au montant de ses possibilités de placement.

Les derniers rapports, les prospectus d'émission et autres documents peuvent être obtenus auprès des banques domiciles de paiement, des autres établissements bancaires et auprès de l'administration.

Le certificat « La Foncière » est un titre au porteur, cessible et réalisable sans aucune formalité. Il confère au porteur les droits suivants :

- a) part de copropriété sur l'ensemble des actifs nets de la communauté.
- b) part sur les bénéfices nets distribuables de la communauté.
- c) part de la fortune nette, lors de sa répartition, en cas de liquidation.

Suivant l'article 21 du règlement, les immeubles ne peuvent être grevés qu'à raison de 50 % du prix d'achat ou de la valeur d'estimation.

Investissements Fonciers S. A. s'interdit tout placement sur immeubles industriels ou hôteliers. Le placement à l'étranger est également exclu.

Les parts « La Foncière » sont des valeurs réelles, représentées par des immeubles locatifs choisis dans les principales villes de Suisse française et achetés à des conditions intéressantes. Une partie importante de ces immeubles date d'avant-guerre et bénéficiera de l'assouplissement progressif du contrôle des prix.

Les porteurs de parts profitent directement de toute augmentation de valeur des immeubles.

En relation avec l'augmentation des réserves du fonds, le cours des parts « La Foncière » n'a cessé de monter :

31.12.1954 : 100 %  
cours actuel : 114 %

Les documents relatifs aux immeubles peuvent être librement consultés au siège social.

INVESTISSEMENTS FONCIERS S. A.

A vendre

## FIAT 2100

modèle 1960, voiture très soignée, sièges couchettes. Essai sans engagement. Prix intéressant.

S'adresser à André LUTHI,  
Villars s/Ollon, tél. (025) 3 21 48

Nous cherchons pour entrée immédiate

## serruriers - constructeurs

Salaire à convenir.

Caisse de prévoyance.

Faire offres à Les Creusets S. A. Ateliers électromécaniques, Sion.

### PLACES VACANTES INTERESSANTES

Entreprise de transports et génie civil du Valais central, cherche

## Tôliers - carrossiers serruriers

Installations modernes. Bon salaire, agréable condition de travail.

Tél. (027) 4 14 87.

Quincaillerie de la place de

Sion cherche

## apprenti vendeur

Entrée de suite.

Lorenz, fers, Sion.

On cherche un

## chauffeur de camion chauffeur de trax

Ecrire sous chiffre P 90876 S à Publicitas Sion.

Nous cherchons

## ouvrières

pour travaux en fabrique.

Travail propre et facile, ne demandant pas de qualités spéciales.

S'adresser à Manufacture des Montres Moeris  
Saint-Imier / JB.

A vendre pour raison de santé

## CAFE

avec habitation et jardin dans localité se trouvant entre Granges et Noës

Pour tous renseignements s'adresser à Me Edouard Bagnoud, Avocat et notaire, Sierre.

VERBIER

On cherche

## vendeuse

pour épicerie-Primeurs.

S'adresser à Ami Luisier « Clair de Lune » Verbier.

Tél. (026) 7 15 97.

On cherche à louer à Sion, région Av. Gare, Rue de Lausanne ou Place du Midi

## MAGASIN

d'env. 25 à 50 m2 (avec petit dépôt ou arrière magasin).

Offres écrites sous chiffre P 9830 S à Publicitas Sion.

# Avec eau de source!



Le « VIVI »  
passe  
bien la soif,  
car il est additionné  
d'eau minérale  
de la Source réputée d'Eglisau  
— garantie de qualité !

Distributeur pour la Suisse  
romande:  
Henniez-Lithinée S.A., Henniez

## CHARRAT

Vendredi 29 juin et dimanche 1er juillet

## BAL

de la St-Pierre, organisé par la fanfare l'Indépendante.

Bar - Cantine - Buffet

Orchestre : RICARDO

A vendre

## ATOMISEURS

neuf et d'occasion à bon marché.

Offres à Gabriel Germanier, Ag. agricole, Erde-Conthey.

Tél. (027) 4 11 75.

Café-restaurant en montagne cherche

## SOMMELIERE

Entrée tout de suite ou à convenir. Bons gains, vie de famille.

S'adr. par écrit s. chiffre P 9718 S à Publicitas Sion.

Nous cherchons

## SOMMELIERE

de confiance.

S'adresser à l'Arlequin.

Tél. (027) 2 15 62, à Sion.

Pour les 2 derniers sulfatages :

Phylouivre,

A vendre

## 1 TRACTEUR HURLIMANN

batterie et pneus neufs en parfait état. Prix intéressant.

Offres à Gabriel Germanier, Ag. agricole, Erde-Conthey.

Tél. (027) 4 11 75.

A vendre un

## CHALET

à déplacer en mardrier de 10, comprenant 2 étages, 10 pièces et nombreux accessoires. Construction : 1950 Prix Fr. 25.000.-. Ecrire sous chiffre P 9749 S à Publicitas Sion

On cherche jeune PERSONNE pour

## office et cuisine

bons gages.

Café du Chalet la Blécherette, Lausanne  
Tél. (021) 24 19 26.

## Courtepointières ou couturières

Travaillant à domicile, travail assuré toute l'année et bien rétribué. Mise au courant par spécialiste sont recherchées pour de suite.

S'adresser à Art & Habitation,  
14, Av. de la Gare, Sion.

Tél. (027) 2 30 98.

## Tuyaux d'arrosage

en plastic et en caoutchouc, à partir de Fr. -75  
OUTILS pour les travaux du jardin et de la vigne

J. Niklaus-Stalder  
Quincaillerie  
Gd-Pont - Sion  
Tél. 2 17 69



## Laboratoire Dentaire A. Miville

anc. Techn.-Dentiste du Dr. Zimmermann

### Réparations de dentiers

Sion, Place du Midi, Les Rochers - Tél. 2 37 39  
Reçoit jusqu'à 19 h. Envois par poste

Cherchons

## CHAUFFEUR

ayant permis rouge. Bon traitement, entrée immédiate.

Maison Mugnier, Fruits en gros, Martigny-Bourg

# MEMENTO

## RADIO-TV

MARDI 26 JUIN

**SOTTENS**  
7.00 Bonjour matinal. 7.15 Informations. 7.20 Premiers propos. 7.45 Fin. 11.00 Emission d'ensemble. 12.00 La discothèque du curieux. 12.15 La joie de chanter. 12.30 C'est ma tournée. 12.45 Informations. 12.55 Davy Crockett. 13.05 Mardi les gars. 13.15 Disques pour demain. 13.40 Vient de paraître. 14.00 Fin. 16.00 Entre 4 et 6... 16.30 Le tour de France cycliste. 17.45 Ciné-magazine. 18.15 Le Micro dans la vie. 18.50 Le Tour de France cycliste. 19.00 Ce jour en Suisse. 19.15 Informations. 19.25 Le Miroir du monde. 19.50 L'aventure vous parle. 20.05 Le Forum. 20.30 Soirée théâtrale Electre pour Mycéènes. 22.05 Plein feu sur la danse. 22.30 Informations. 22.35 Oeuvres d'Eric Satie et Michel Ciry. 23.15 Fin.

### SECOND PROGRAMME

19.00 Emission d'ensemble: Sans souci. 20.00 En vitrine. 20.10 Le feuilleton: Davy Crockett. 20.20 Sur l'estrade. 20.30 Multiplex d'orchestres. 21.45 Sérénatella. 22.00 Mardi les gars. 22.10 Swing-Sérénade. 22.30 Fin.

### BEROMUNSTER

6.15 Informations. 6.20 Musique légère 7.00 Informations. 7.05 Concert populaire. 7.30 Ici Autoradio Svizzera. 8.30 Arrêt. 11.00 Emission d'ensemble. 12.00 Piano-Cocktail. 12.20 Nos compliments. 12.30 Informations. 12.40 Variétés musicales. 13.30 Raretés musicales. 14.00 Pour Madame. 14.30 Arrêt. 16.00 Rythmes et mélodies d'autrefois. 16.40 Anecdotes de Willi Fehse. 17.00 Oeuvres contemporaines pour piano. 17.30 Pour les jeunes. 18.00 Nouveaux disques. 18.30 Jazz. 19.00 Actualités. 19.20 Court reportage du Tour de France. 19.30 Informations. 20.00 Festival international de juin à Zurich. 21.35 Education sexuelle et explications. 22.15 Informations. 22.20 H. Meng présente Henri Heine. 23.15 Fin.

### TELEVISION

Relâche.

### SIERRE

Basket-ball — Entraînement lundi et jeudi, à 19 h. 45, la place des Ecoles. Minimés tous les samedis à 14 heures.

Club athlétique, Sierre (section athlétisme). Entraînement: lundi, Sierre, à 20 h. terrain des sports. Jeudi, à Viègè, départ à 18 h. 48, Gare CFF. Entraîneur: Max Allmendinger.

Tambours siérois — Répétition tous les jeudis, à 20 h. au local, sous-sol du café National. Cours pour jeunes tambours de 19 h. à 20 h. Se présenter au local ou s'adresser chez M. Martial Barmaz, Muraz.

Hermitage ouvert jusqu'à 2 h. tous les soirs.

La Locanda — Tous les soirs quintet «J. Polizzi Brothers» Fermeture à 2 h.

Pharmacie de service: pharmacie de Chastonay, tél. 5 14 33.

### CHALAIS

SFG — Les répétitions sont fixées pour les pupillettes lundi, actifs mercredi, pupilles, jeudi.

### SION

#### CINEMAS:

Arlequin (tél. 2 32 42). — Voir annonce Lux (tél. 2 15 45). — Voir annonce Capitole (tél. 2 20 45). — Voir annonce

Tombola des enfants de Chœur — Nous informons les intéressés que les lots de la tombola des enfants de chœur sont à retirer jusqu'à mercredi prochain à l'école des garçons, auprès du concierge.

Club séduis de boxe. — Entraînements mardi et vendredi à 20 heures.

Centre de culture physique athlétique (place du Midi). — Entraînements lundi de 19 h. à 21 h.; mercredi de 18 h. à 21 h.; vendredi de 18 h. à 19 h.

Juniors A — Mercredi et vendredi, à 19 h. 30.

S. F. G. — Répétitions à l'ancien-stand tous les lundis, mercredis et vendredis à 18 h. 30

Classe 1913. — Brève réunion le 28. 6. au Café de l'Union, rue de Conthey. Sortie des 50 ans. Inscription, programme.

Classe 1913 — Réunion le 28. 6. à 18 h. 15 Mayens de Sion - Bon Accueil. — Tous les dimanches messe à 8 h. et 10 h.

Association des éclairés de Sion — Nous sommes bien arrivés dans la vallée de Conches et signalons que nous sommes à Biel, au lieu d'Ernen, comme prévu primitivement.

Harmonie municipale — Ce soir, dernière prestation. Soirée d'adieu au directeur. Présence au local à 20 h. 15.

La pouponnière valaisanne, rue de la Dixence Sion exposera du mercredi 27 au dimanche soir 30 juin les travaux des nurses.

Musée de Valère — Archéologie et histoire.

Médecins de garde: Dr Dubas, tél. 2 26 24 et Dr Luyet, tél. 2 16 24.

Pharmacie de service: pharmacie Fasmeier, tél. 2 16 59.

### MARTIGNY

Etoile (tél. 6 11 54) — Voir annonce.

Corso (tél. 6 12 22) — Voir annonce.

Pétanque — Entraînement tous les dimanches de 9 h. à 12 h.

Colonie de vacances de Martigny. — Le départ des garçons pour la Colonie est fixé au mardi 26 juin à 8 h. sur la Place Centrale.

Nous informons les parents qu'il reste encore quelques places libres pour les filles au mois d'août. Prière de les inscrire auprès de Mlle Digier, infirmière-visiteuse, Martigny-Ville, ou de M. Gaston Moret, directeur de la Colonie à Ravoire.

Petite Galerie — Exposition permanente ouverte l'après-midi, avenue du Simplon.

# Chronique vaudoise

Nous avons enfin le printemps, et encore est-ce peu dire; nous avons l'été. Après avoir plus ou moins grelotté, nous nous plaignons de la chaleur; l'homme est décidément une créature qu'il est difficile de contenter. Ce début d'été ne va pas sans coups; nous avons eu dimanche un orage qui eût été magnifique s'il n'avait incendié une ferme dans la région de Cossonay. Et l'on comprend que nos campagnards ne voient pas sans angoisse le ciel se couvrir de nuages redoutables; rien n'est plus prompt qu'un coup de foudre; le feu prend à la maison et aux communs avec une telle rapidité que tout secours doit se borner à préserver les habitations voisines. Ce n'est pas toujours possible; à Corcelles, près Payerne, quatre fermes ont été détruites en une nuit... et il n'y avait pas d'orage.

Pentecôte et son lundi ont amené dans notre canton un grand nombre de touristes venus pour la plupart de Suisse alémanique. Aussi le trafic automobile a-t-il connu des embouteillages qui mettent à rude épreuve les nerfs des conducteurs et de leurs passagers. C'est toujours la route du Simplon qui a, sinon le monopole, du moins la primauté dans ces manifestations collectives. En attendant une autoroute dont le besoin se fait de plus en plus sentir, on corrige la route existante dans les environs du Dézaley. Les automobilistes venant de l'est sont détournés par Chexbres et la Corniche, ce qui allonge le trajet et permet précisément de ces embouteillages modérés. Hélas! si l'on établit des tracés, si l'on songe à des expropriations, tout cela reste pour l'instant sur le papier. Et pourtant... le tunnel routier du Grand-St-Bernard va s'ouvrir; les raffineries du Rhône vont commencer leur activité, et leurs camions ne contribueront guère à la fluidité du trafic. Pauvres automobilistes, et pauvres piétons s'il en est d'assez hardis pour se risquer dans des voies et chemins qui, s'ils ne sont pas sablonneux, sont en tout cas malaisés, et c'est peu dire.

Lausanne qui prépare son Comptoir de 1962 et son Exposition de 1964, vient d'inaugurer son Exposition de tapisseries qui obtient le plus grand succès à tel point qu'on a pu dire que notre chef-lieu est, pour le présent, la ca-

pitale de la tapisserie. Capitale toute temporaire, qui durera ce que durera l'exposition de tant de pièces fameuses au Palais de Rumine.

Quant au Palais de Beaulieu, il abrite une Exposition italienne sous la devise: «Italia produce...». C'est une vision générale de l'activité industrielle et commerciale de notre grande voisine du Sud; aussi offre-t-elle le plus vif intérêt. La présentation des modes par d'aimables mannequins a attiré la grande foule, surtout féminine, bien que le sexe fort n'y manquât point. Ces dames ont été ainsi d'excellentes ambassadrices de leurs pays; on n'en saurait toujours dire autant de toutes les ambassades. A Lausanne, dans un parc du même nom, la maison de Mon Repos où la Municipalité reçoit ses hôtes. On y voit un certain nombre de tableaux. L'un d'eux, don d'une dame polonaise, représentait quatre personnages. «Ce sont les membres d'une famille polonaise» disait-on à ceux qui se renseignaient et l'on passait. Or, à la suite de circonstances trop longues à énumérer ici, ce tableau a été identifié. Il a été peint à Rome par la fameuse Angelina Kaufmann, et l'un des personnages, celui de droite, est Goethe. Et Mon Repos sait maintenant qu'il possède un chef-d'œuvre.

Morges a eu au courant de ce siècle; d'illustres habitants: Paderewski

a vécu des années dans sa propriété de Riant Bosson; Stravinsky a été son hôte, C.F. Ramuz y est venu souvent. Elle est fière de compter, parmi ses habitants actuels, le poète et dramaturge René Morax, auquel elle a du reste décerné la bourgeoisie d'honneur. L'on connaît la place occupée par M. René Morax dans l'art dramatique de notre pays. Il a, avec des collaborateurs dévoués, créé le fameux théâtre de Mézières, et l'on sait le rôle que ce théâtre a joué et joue encore dans la vie artistique et intellectuelle de notre pays. M. Morax y a fait jouer, des années durant, des pièces qui ont vu accourir les foules de notre canton auxquelles se sont joints de nombreux Confédérés et étrangers. Des œuvres comme la Dîme, la Nuit des Quatre Temps, la servante d'Évolène, Aliénor, pour ne citer que celles-là, appartiennent au patrimoine intellectuel de notre pays. M. Morax a trouvé en Gustave Doret le compositeur rêvé pour écrire la musique des chœurs qui accompagnent ses drames; René Morax, Gustave Doret: deux noms qu'on ne saurait dissocier.

Morges a tenu dimanche à honorer une fois de plus M. René Morax. Un buste de l'écrivain a été inauguré en présence même de l'intéressé. Il n'est certes pas extrêmement aisé d'assister personnellement à une cérémonie pareille. M. René Morax a magnifiquement subi cette épreuve redoutable. Il s'est montré tel qu'il est, sans vain orgueil ni fausse modestie. Il a ajouté ainsi au talent de l'écrivain le charme d'une personnalité qui a beaucoup mérité, beaucoup et bien travaillé, et honoré son canton et son pays, et qui, au soit d'une longue vie, peut accepter avec sérénité l'hommage qui lui est rendu, en toute gratitude, par ce pays.

M. Pn.

## La Suisse au premier plan à la distribution des prix officiels de la Biennale de Venise

Le jury international siégeant à Venise pour l'attribution des prix de la XXXe Biennale d'Art, vient de décerner l'un des deux prix de deux millions de lires, octroyés par la Présidence du Conseil des Ministres d'Italie aux exposants étrangers, à Albert Giacometti. Nous avons déjà mentionné cet artiste dans une brève notice nouvellement parue sur l'Ex-

position vénitienne. Sculpteur, peintre, dessinateur et poète, Giacometti est né en 1901 à Stampa, village grison sur la route du Maloja. Elève de l'Ecole d'Arts et Métiers de Genève, il fit ses premières expériences d'art en Italie et dans l'atelier de Bourdelle à Paris, retournant à Genève au cours de la seconde guerre mondiale. C'est de ces années de solitude que date la maturation de son style.

a.a.

# Rip Kirby

Copyright by  
«COSMOPRESS, Genève»



### Ouverture de la pêche

NENDAZ (FAV). — Les pêcheurs vont de nouveau pouvoir se livrer à leur sport favori dans le lac de Cleuson, où l'ouverture de la pêche a été fixée au dimanche 1er juillet. Les «chevaliers de la gaulé» peuvent retirer leur permis journalier auprès de la police cantonale de Sion. Ceux de Nendaz pourront le faire auprès de la gendarmerie du village.

Roman  
de Pierre LOTTI  
de l'Académie  
française

# Ramuntcho

13  
Et, jusqu'au couvre-feu sonné à l'église, ce petit bal sous les branches d'automne, ces petites lanternes, cette petite fête dans ce coin fermé du monde, jetèrent un peu de lumière et de bruit joyeux au milieu de la vaste nuit, que faisaient plus sourde et plus noire les montagnes dressées partout comme des géants d'ombre.

Il s'agit d'une grande partie de paume pour dimanche prochain, à l'occasion de la Saint-Damase, au bourg d'Hasparitz.

Arrochkoa et Ramuntcho, compagnons de continuelles courses à travers le pays d'alentour, cheminent le jour entier, dans la petite voiture des Detcharry, pour organiser cette partie-là, qui représente à leurs yeux un événement considérable.

D'abord, ils ont été consulter Marcos, l'un des Iragola, Au coin d'un bois, devant la porte de sa maison verdie à l'ombre, ils l'ont trouvé assis sur une souche de châtaignier, toujours grave et sculptural, les yeux inspirés et le geste noble, en train de faire manger la soupe à un tout petit frère encore dans ses maillots.

— C'est le petit onzième, celui-là? ont ils demandé en riant.

— Ah! ouat!... a répondu le grand aîné, il court déjà comme un lapin dans la bruyère, le onzième de nous! C'est le numéro douze, celui-ci... vous savez bien, le petit Jean-Baptiste, le petit nouveau qui, je le pense, ne sera pas le dernier.

Et puis, baissant la tête pour ne pas se heurter aux branches, ils ont traversé les bois, les futaies de chênes sous lesquelles s'étend à l'infini la dentelle rousse des fougères.

Et ils ont traversé plusieurs villages aussi — villages basques, groupés tous autour de ces deux choses qui en sont le cœur et qui en symbolisent la vie: l'église et le jeu de paume. Ça et là, ils ont frappé à des portes de maisons isolées, maisons hautes et grandes, soigneusement blanchies à la chaux, avec des auvents verts, et des balcons de bois où séchent au dernier soleil des chapelets de piments rouges. Longuement ils ont parlé, en leur langage si fermé aux étrangers de France, avec les joueurs fameux, les champions attirés — ceux dont on a vu les noms bizarres sur tous les journaux du Sud-Ouest, sur toutes les af-

fiches de Biarritz ou de Saint-Jean-de-Luz, et qui, dans la vie ordinaire, sont de braves aubergistes de campagne, des forgerons, des contrebandiers, la veste jetée à l'épaule et les manches de chemise retroussées sur des bras de bronze.

Maintenant que tout est réglé et les paroles fermes échangées, il est trop tard pour rentrer cette nuit chez eux à Etchazar; alors, suivant leurs habitudes d'errance, ils choisissent pour y dormir un village à leur guise, Zitzarry, par exemple, qu'ils ont déjà beaucoup fréquenté pour leurs affaires de contrebande. A la tombée du jour donc, ils tournent bride vers ce lieu, qui est proche et confine à l'Espagne. C'est toujours par les mêmes petites routes pyrénéennes, ombreuses et solitaires sous les vieux chênes qui s'effeuillent, entre des talus richement feutrés de mousse et de fougères rouillées. Et c'est tantôt dans les ravins où bruisent les torrents, tantôt sur les hauteurs d'où apparaissent de tous côtés les grandes cimes assombries.

D'abord, il faisait froid, un vrai froid cinglant le visage et la poitrine. Mais voici que des bouffées commencent à passer, étonnamment chaudes et embaumées de senteurs de plantes: le vent de sud presque africain, qui se lève encore une fois, ramenant tout à coup l'illusion de l'été. Et, alors, cela devient pour eux une sensation délicieuse, de fendre l'air si brusquement changé, d'aller vite sous les souffles tièdes, au bruit des grelots de leur cheval qui galope follement dans les montées, flairant le gîte du soir.

Zitzarry, un village de contrebandiers, un village perdu qui frôle la frontière. Une auberge délabrée et de

mauvais aspect, où, suivant la coutume, les logis pour les hommes se trouvent directement au-dessus des étables, des écuries noires. Ils sont là des voyageurs très connus, Arrochkoa et Ramuntcho, et, tandis qu'on allume le feu pour eux, ils s'asseyent près d'une antique fenêtre à meneau, qui a vue sur la place du jeu de paume et l'église; ils regardent finir la tranquille petite vie de la journée dans ce lieu séparé du monde.

Sur cette place solennelle, les enfants s'exercent au jeu national; graves et ardents, déjà forts, ils lancent leur pelote contre le mur, tandis que, d'une voix chantante et avec l'intonation qu'il faut, l'un d'eux compte et annonce les points, en la mystérieuse langue des ancêtres. Alentour, les hautes maisons, vieilles et blanches, aux murs déjetés, aux chevrons débordants, contemplant par leurs fenêtres ou rouges ces petits joueurs si lestes qui courent au crépuscule comme les jeunes chats. Et les chariots à bœufs rentrent des champs, avec des bruits de sonnailles, ramenant des charges de bois, des charges d'ajoncs coupés ou de fougères mortes... Le soir tombe, tombe avec sa paix et son froid triste. Puis, l'angélus sonne, et c'est, dans tout le village, un tranquille recueillement de prière...

Alors Ramuntcho, silencieux, s'inquiète de sa destinée, se sent comme prisonnier ici, avec toujours ses mêmes aspirations, vers on ne sait quoi d'inconnu, qui le trouble à l'approche des nuits. Et son cœur aussi se serre, de ce qu'il est seul et sans appui au monde, de ce que Graciuse est d'une condition différente de la sienne et ne lui sera peut-être jamais donnée.

Mais voici qu'Arrochkoa, très fraternel cette fois, dans un de ses bons moments, lui frappe sur l'épaule comme s'il avait compris sa rêverie et lui dit d'un ton de gaieté légère:

— Eh bien! il paraît que vous avez causé ensemble, hier au soir, la sœur et toi — c'est elle qui me l'a appris — et que vous êtes joliment d'accord tous deux!...

Ramuntcho lève vers lui un long regard d'interrogation anxieuse et grave, qui contraste avec ce début de leur causerie:

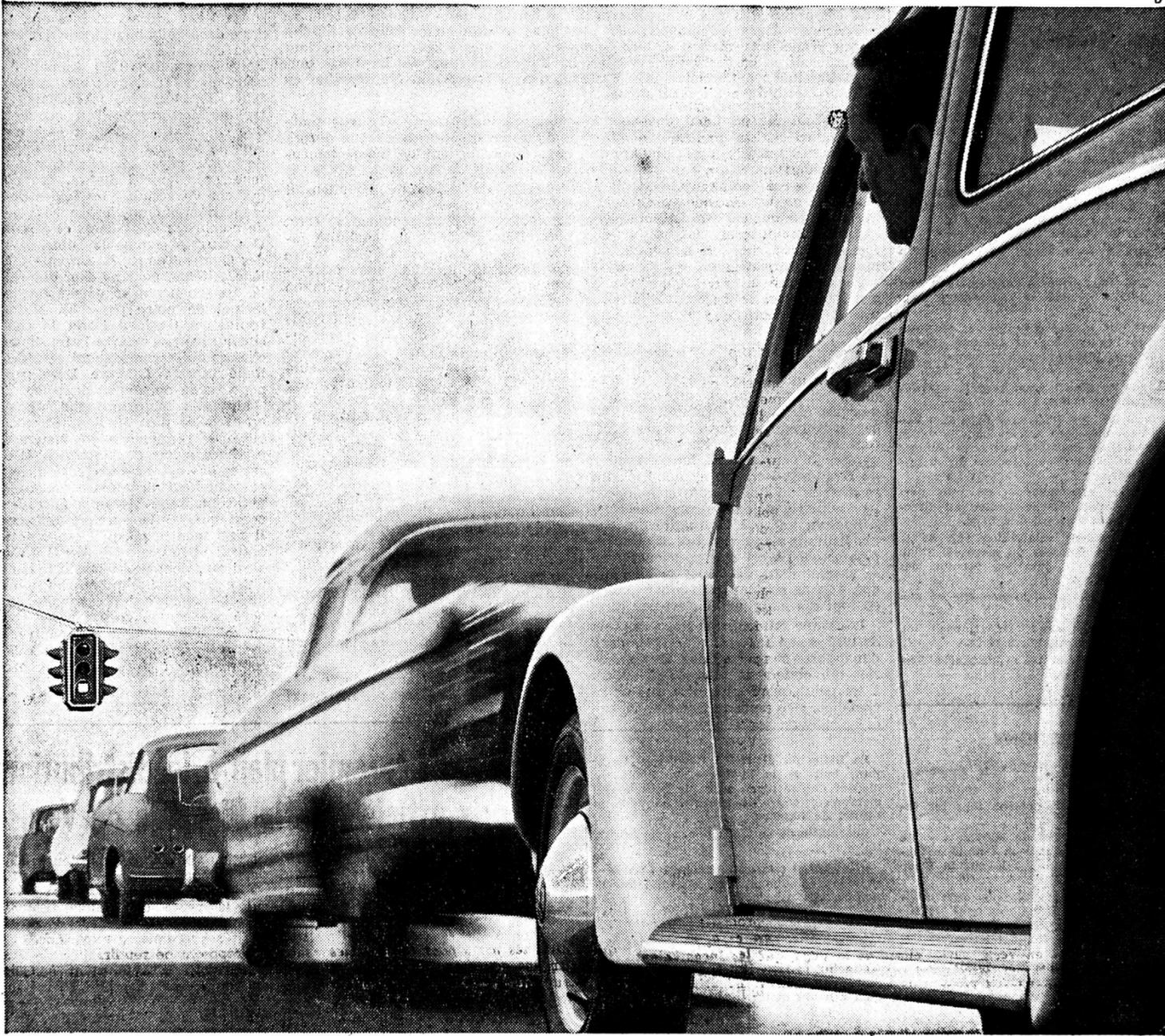
— Et qu'est-ce que tu penses, toi, demande-t-il, de ce que nous avons dit tous deux?

— Oh! moi, mon ami, répond Arrochkoa devenu plus sérieux lui aussi, moi, parole d'honneur, ça me va très bien!... Même, comme je prévois que ce sera dur avec la mère, si vous avez besoin d'un coup de main, je suis prêt à vous le donner, voilà!...

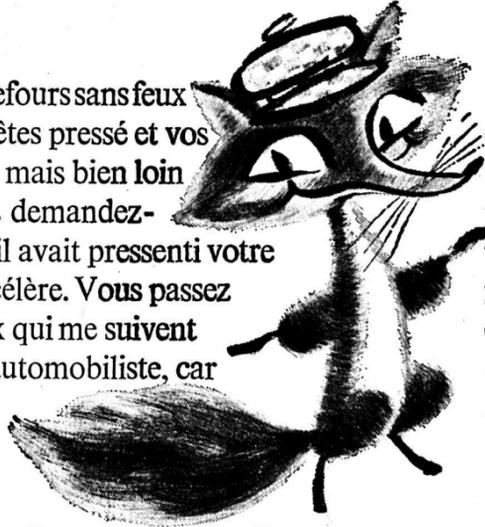
Et la tristesse de Raymond est dissipée comme un peu de poussière sur laquelle on a soufflé. Il trouve le super délicieux, l'auberge gaie, il se sent bien plus le fiancé de Graciuse, à présent que quelqu'un est dans la confiance, et quelqu'un de la famille qui ne le repousse pas. Il avait cru sentir qu'Arrochkoa ne lui serait pas hostile, mais ce concours si nettement offert dépasse de beaucoup ses espoirs. Pauvre petit abandonné, si conscient de l'humilité de sa situation, que l'appui d'un autre enfant, un peu mieux établi dans la vie, suffit à lui rendre courage et confiance!...

(A suivre)

# Feux verts - aussi pour le conducteur qui suit



Il est parfois crispant de rouler en ville. Pas de carrefours sans feux et chaque fois les «feux rouges». Pourtant, vous êtes pressé et vos nerfs sont bien près de lâcher. Enfin, un feu vert, mais bien loin devant vous. Arriverai-je encore à passer, vous demandez-vous avec inquiétude. Quelle chance! Comme s'il avait pressenti votre impatience, l'automobiliste qui vous précède accélère. Vous passez aussi et gagnez ainsi de précieuses minutes. Ceux qui me suivent doivent aussi profiter du feu vert, a pensé cet automobiliste, car c'est un renard du volant. Et... vous le savez,



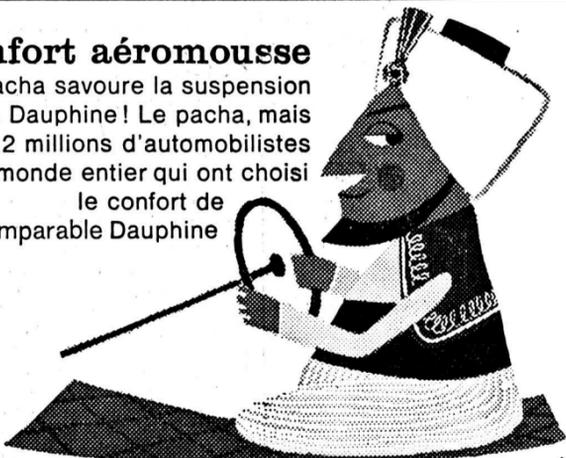
Environ deux douzaines de grands laboratoires de recherche Esso, à l'équipement ultra-moderne, travaillent inlassablement pour fournir toujours aux clients d'Esso dans le monde entier les carburants et les huiles les meilleurs.

**les fins renards du volant roulent avec**



## confort aéromousse

le pacha savoure la suspension de la Dauphine! Le pacha, mais aussi 2 millions d'automobilistes du monde entier qui ont choisi le confort de l'incomparable Dauphine



**...incomparable DAUPHINE**  
**Fr. 6475.-**



**URGENT**

## laveur-graisseur

travailleur et consciencieux est demandé dans bon garage de la place de Sion.

Tél. (027) 2 17 30.

A vendre

### 1 REMORQUE TRACTEUR

3-4 tonnes.

### 1 REMORQUE BASCULANTE

état de neuf.

Offres à Gabriel Germanier, Ag. agricole, Erde-Conthey. Tél. (027) 4 11 75.

## Feuille d'Avis du Valais

Nous cherchons

### sténodactylo

Entrée de suite ou date à convenir.

Offres à

Pfefferlé & Cie.

Avenue du Midi, Sion

## AVIS

Agence immobilière assurance Adolphe Michelet et Cie

fermée du 26 juin au 10 juillet.

En ce qui concerne les affaires assurances, s'adresser au bureau Alpina, agence générale à Sion.

## AVIS

à la population de Granges, St-Léonard et environs

Nous informons la population de Granges, St-Léonard et environs qu'il sera procédé le mercredi 27 juin 1962, à l'essai des sirènes de l'alarme d'eau du barrage du Zeuzier.

Exploitation de l'Usine de la Lienne S.A.

## Employée de commerce

ayant terminé un apprentissage de commerce et possédant pratique

## cherche place

à la demi-journée.

Possibilité de travailler le lundi complètement.

Ecrire sous chiffre P 21091 S à Publicitas Sion.

Important commerce de Sion cherche

## 1 secrétaire-comptable

à disposition duquel nous mettons

## 1 appartement

de 3 pièces avec ou sans confort. Nous demandons candidat capable et actif, sachant travailler seul.

Agréable collaboration avec le chef d'entreprise qui confiera dès le début des responsabilités intéressantes.

Place stable pour candidat dévoué et discret. Assurance-maladie et accident. Entrée au plus vite.

Faire offres manuscrites détaillées avec curriculum vitae, références, copies de certificats, photo et prétentions de salaire, sous chiffre P 56-14 S à Publicitas Sion. Discretion assurée.

A vendre, cause départ

## voiture

Dauphine 57. Très bon état:

## un scooter

Lambretta 125 L.D. dernier modèle, moteur neuf d'usine;

## une moto

Mival 125 super-sport, prix intéressant. Tous les jours après 6 h.

S'adresser à M. Ciccolini Fernando c/o Eugénie Besse, Châteauneuf.

## Vendeuse

capable serait engagée au plus tôt pour magasin d'alimentation à St-Maurice.

(éventuellement à la demi-journée).

Adresser les offres de service avec certificats et prétentions de salaire à la Direction de la Sté Coop. de Consommation St-Maurice.

On cherche pour Montana (Juillet-Août)

## jeune garçon

de 14-15 ans pour petits travaux dans cuisine. Nourri et logé. Bon gage.

Tél. (027) 5 23 84 (entre 12 h. et 12 h. 30)

En marge de la conférence de ce soir de Me Henri Fragnière

# AYAVIRI A 36 H. DU VALAIS

A défaut d'autres occupations, que le peuple transporte une montagne d'un endroit à un autre. De cette façon, la paix régnera dans le royaume.

Huyana Capac (1493-1527)

Le Pérou, ce pays qui, par tant de côtés ressemble à la Suisse, a connu une civilisation millénaire, dont les premiers vestiges remontent aux environs de l'an 8000 avant J.-C.

En exergue, cette phrase de Huyana Capac, l'un des derniers Empereurs Incas, explique la mentalité qui leur a permis de construire, presque sans moyens techniques, des merveilles architecturales, comparables aux pyramides d'Égypte, et, en même temps, de maintenir sous la domination d'un seul chef, un territoire cinq fois grand comme la France. On admire d'autant plus cette administration puissante, quand on songe qu'elle ne connaissait ni l'écriture, ni la roue.

Partout montagnes, déserts, fleuves, forêts, à une échelle démesurée, déconcertantes, sont des éléments naturels chargés de légendes. Le mystère s'ajoute à la solitude, pour créer l'angoisse. Mais la nature et l'indigène semblent si bien faits l'un pour l'autre, que le nouveau venu a l'impression de violer un sanctuaire. L'indien n'a pas changé, il a gardé sa langue, ses mœurs, ses institutions fondamentales et même son culte. Son âme surtout, riche de promesses, cette âme qui n'a pas encore réalisé son unité, mais qui trouvera dans sa double origine, espagnole et indienne, une double source de grandeur.

Le problème qui s'est posé le jour où Francisco Pizarro a débarqué à Tumbez (1527), n'est pas résolu. Depuis plus de quatre siècles le drame continue à se jouer. L'ancien monde ignore toujours la psychologie des habitants des Andes.

Aussi est-ce avec un immense intérêt que nous avons entendu la conférence que Maître Roulet, de Genève, a organisé, en faisant venir de Paris M. Alfred Métraux, professeur à l'École des Hautes Études. Ce dernier a bien voulu, avant de regagner la France, accorder une interview pour

« La Feuille d'avis du Valais », où il développe certains thèmes qu'il n'avait qu'effleurés dans sa causerie.

x x x

En face de moi, le regard de M. Alfred Métraux, derrière ses lunettes cerclées d'or, est aigu comme la pointe d'une flèche incas.

— Vous semblez, Monsieur, être allé bien souvent au Pérou ?

— Combien de fois ai-je été là-bas... j'avoue ne pas me souvenir. La première... j'avais vingt ans. Je sortais de l'École des Chartes et désirais me spécialiser en sociologie. A Lima, ma rencontre avec M. Haya de la Torre, leader politique qui réclamait la liberté pour les Indiens, m'a ouvert bien des horizons. Mais ce n'est que depuis que je fais partie de l'U.N.E.S.C.O. et que m'occupe de la Mission Andine, sous les auspices de M. Rentz, directeur-adjoint du B.I.T. que je suis vraiment entré dans le cœur du problème.

— Qu'enseigniez-vous aux Hautes Études ?

— Justement la sociologie de l'Amérique du Sud. Mais parce que je suis membre du jury des thèses de Sorbonne que l'on présente demain, je ne peux hélas, m'attarder dans ce Valais qui a fait preuve de tant de généreuse noblesse avec l'ENTRAIDE à AYAVIRI.

— Oui, n'est-ce pas magnifique de la part des Valaisans, de penser à des gens qui sont si loin, à l'autre bout du monde.

— Au bout du monde... pas tout à fait. Vous rendez-vous compte qu'avec les jets, Ayaviri n'est pas plus loin que ne l'était le Val d'Anniviers, à dos de mulet, il y a un siècle.

Et les conditions de vie sont tellement similaires, qu'on en reste surpris. Même climat, cultures étagées en terrasse, dans des vallées étroites où des murs de pierre sèche retiennent la terre, toujours prête à glisser

vers les torrents qui coulent en bas... Hivers rigoureux, longs enneigements, gelées très dures. Le Valaisan se croirait chez lui dans la Sierra. Déjà, au temps de la conquête espagnole, l'irrigation était assurée par des canaux, des bisses en somme. Les Indiens n'hésitaient pas à endiguer les rivières, à en corriger ou même à en détourner le cours. Les eaux emmagasinées dans des réservoirs ou des citernes étaient distribuées par le moyen d'écluses. La science, toute empirique, des ingénieurs Incas a dû être considérable, si l'on juge avec quel art ils ont su estimer la déclivité du terrain et tirer parti des rivières et des lacs qu'ils captaient souvent au pied des glaciers.

A Cajamarca, un canal a été taillé dans la roche vive sur plus d'un kilomètre et les ingénieurs ont donné à son cours une forme zigzagante pour ralentir le débit de l'eau. A Huandovla, deux canaux se rencontrent et se croisent entre deux montagnes. L'un large d'un mètre cinquante, suit le sommet du mur, tandis que l'autre le traverse perpendiculairement. Et, selon un archéologue allemand, Wiener, il subsisterait un troisième canal, à sec aujourd'hui, au-dessous de ces deux étages.

— C'est en somme, comme en Valais, l'utilisation la plus judicieuse des richesses hydrauliques.

— Non seulement des richesses hydrauliques, mais les Incas, au XVII<sup>e</sup> siècle étaient des agriculteurs étonnants. Nous leur devons la pomme de terre et ils avaient réussi à domestiquer quatre-vingts espèces de plantes. La population croissante devait avoir de la peine à vivre, aussi cherchait-elle tous les moyens pour intensifier les cultures. La construction des terrasses donne encore aujourd'hui à certaines pentes de montagne l'apparence de gigantesques escaliers, comme se présentent les vignes dans la vallée du Rhône.

Les habitants du littoral utilisaient leurs gisements de guano qui sont toujours une des grandes richesses du Pérou. Il est même probable, comme l'a suggéré l'historien espagnol Garcilaso de la Vega, que les Incas l'aient importé à l'intérieur des terres. Les oiseaux marins, dont la fiente se transformait en guano, étaient protégés par des lois sévères. Il était défendu,

sous peine de mort, de tuer ces oiseaux et même de pénétrer dans ces îles pendant leur ponte.

D'autre part, les paysans connaissaient d'autres engrais de premier ordre : les têtes de sardines, qu'ils enterraient avec du maïs, dans des trous très profonds.

— Tout cela réduit à néant la boutade de Paul Morand, retour d'Amérique du Sud, prétendant que c'était un « continent passé directement du perroquet au phonographe ».

M. Métraux sourit !

— A bout de plus de trente ans de continuel voyage au Pérou, je reste émerveillé de l'organisation sociale des souverains incas. Mais il n'en reste pas moins que dans les hautes vallées, qui s'étendent entre la Cordillère Occidentale et la Cordillère Orientale, que l'on appelle Sierra, à 2 ou 3.000 mètres d'altitude, la misère est poignante.

La chaumière indienne est en terre battue, pas de fenêtre, faute de vitre. Percer des ouvertures inutiles serait faire entrer le vent et le froid. Pas de meuble... mais des niches pratiquées dans les murs pour recevoir les canaux, les couverts, les miroirs et les parures. Autour d'un petit fourneau d'argile, parmi les plats et les mortiers destinés à la cuisine, s'entassent les enfants. Pas de lit, ils couchent sur une paille, entre deux peaux de lama.

Lorsque l'Indienne est enceinte, elle ne modifie en rien son travail. Le berceau est préparé : il consiste en une planche sur laquelle sont fixés deux rebords et qui repose sur quatre pieds très courts. Les deux pieds placés du côté de la tête ont une longueur un peu supérieure à celle des deux autres, afin que le nouveau-né ne soit pas absolument horizontal, et se prolongent au-dessus du berceau en se rejoignant en cercle pour que la mère puisse jeter une étoffe capable de protéger le bébé sans l'étouffer. Une couverture est disposée sur la planche pour recevoir le tout petit.



L'ensemble est aussi léger que possible car la mère aura souvent à transporter le berceau puisqu'elle allaitera son enfant jusqu'à deux ans. Elle l'emportera avec elle à son travail journalier.

Quand vient le moment de la naissance, l'Indienne, n'ayant rien changé à son existence, accouche là où elle se trouve, en général avec la plus grande facilité. Pas de médecin, pas de sage-femme ; elle coupe elle-même le cordon ombilical avec un tesson de poterie, ou avec ses ongles, et, au besoin, hâte la cicatrisation par l'application d'emplâtres. Elle lave le nouveau-né dans le ruisseau le plus proche et se lave elle-même. Ces ablutions se font à l'eau froide pour habituer l'enfant à la dure dès qu'il voit le jour. La mère manifeste sa tendresse en s'abstenant de plonger le tout petit ; elle prend le liquide dans sa bouche pour asperger le corps délicat de l'enfant.

Ils ont en effet grand besoin des ambulances mobiles que l'Entraide du Valais voudrait leur faire parvenir avec les 320.000 francs que les Valaisans se proposent de réunir.

Aviez-vous vu la superbe et émouvante exposition que Me O. Roulet a entièrement montée elle-même ? Elle a trouvé ici, à Sion, en Mme Fischer, une aide précieuse. On y voyait, entre mille autres choses, les vêtements que portent encore ces Indiens de la Sierra, lainage de vigogne, tissé à la main et teint avec des plantes. Mme Fischer avait disposé tout cela avec tant de goût.

x x x

Un coup d'œil à la montre, c'est l'heure du train pour Paris.

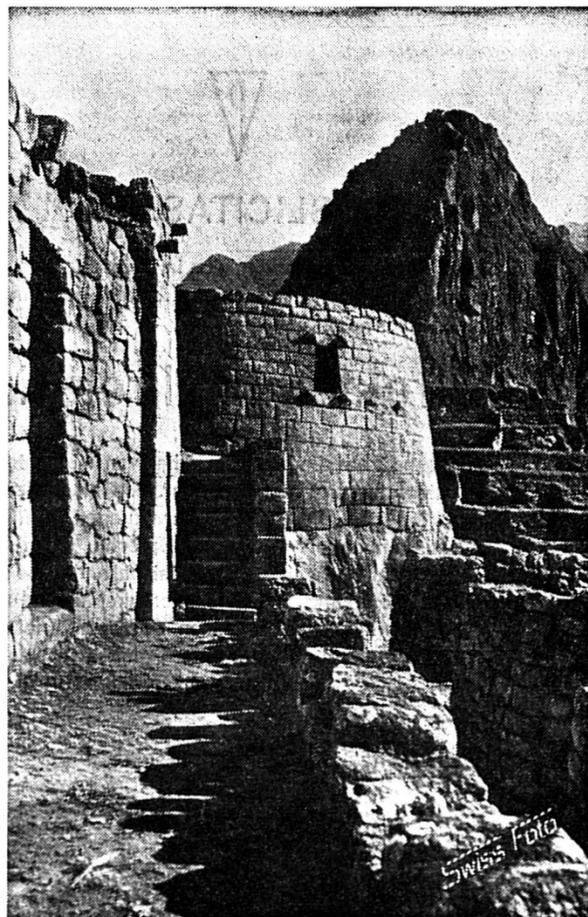
M. Métraux prend rapidement congé. Un grand merci pour son évocation des pays andins, aussi exaltants par les vestiges qu'ils renferment que par les espoirs qu'ils suscitent.

Marguerite Bouvier



Les chaumières indiennes sont tout à fait rustiques. Pas de fenêtres, pas de mobilier. Les habitants de la Sierra s'habillent avec des tel le pantalon peaux de lama, de cet indien.

Les Incas ont laissé des temples monumentales, toute sorte d'architecture en pierre de taille magnifiquement jointes, sans ciment.



Entreprise du Bas-Valais disposant d'une équipe d'ouvrières libres durant les mois d'hiver, entreprendrait

### travaux pour tiers

locaux et surveillance du personnel sur place. Les entreprises qui auraient à leur confier certains travaux faciles, tels que montage, confection, sélection, emballage, etc., sont priées de prendre contact par écrit, sous chiffre H 5555 à Publicitas, Soleure.

A louer dès le 1er juillet 1962

### studio

quartier Ouest.

S'adresser : Case postale 29081 Sion.

On cherche une

### SOMMELIERE

faire offres au Café des Touristes, Martigny-Ville.

Tél. (026) 616 32.

### Tonneaux

pour vin & fruits.

M. ERNI, Tonneleur, Orbe (Vd).

Tél. (024) 721 76.

A vendre

### Lambretta LD 125 cm3

en bon état, avec accessoires.

Prix Fr. 400.—.

Tél. (027) 237 78.

A vendre

### tracteur

«Basco» état de neuf avec moteur VW. Impôt et assurance payés pour l'année.

S'adresser à André Vergères, Conthey-Place.

Tél. (027) 415 38.

A louer à Sion

### APPARTEMENT

4 1/2 p. libre de suite.

A louer à Sion

### APPARTEMENT

4 1/2 p. libre dès 1.9.62 au centre de la ville pouvant servir de bureau.

### Studio

meublé. S'adresser à M. Charles Bonvin - Agent d'affaires, Sierre.

Tél. 5 02 42.

On cherche un

### MAGASINIER

et un

### apprenti mécanicien

S'adresser au Garage de l'Ouest. Tél. 2 22 62.

### Génisse

race d'Hérens à vendre, issue de bonne laitière, terme décembre.

Tél. 4 11 67.

### A MONTANA

A louer pour juillet, août, septembre, dans chalet, un

On cherche

### APPARTEMENT

2 chambres, 4 lits, confort, garage. Fr. 350.— par mois

Tél. (026) 615 25.

On cherche

### apprenti vendeur

S'adresser Constantin Fils S.A. Rue des Remparts Sion

### INSTITUTRICE

### cherche emploi

pour l'après-midi.

Tél. (027) 2 34 28.

Je cherche à acheter d'occasion

### couleuse

pour électricité ou gaz.

Tél. (027) 4 71 22.

Vente à bon compte de déchets de

### caisse en bois

pour brûler.

Tél. (027) 2 18 87.

Jeune dame cherche place comme

### gérante

dans magasin de tabacs ou bazar.

Offres sous chiffre P 9848 S à Publicitas Sion.

On cherche tout de suite

### file de cuisine

pour la saison d'été.

Tél. (027) 2 19 55.

On cherche tout de suite

### personne

de confiance pour le ménage et la cuisine, libre samedi après-midi et dimanche.

Tél. pendant les heures de bureau au 2 45 43 à Sion.

On cherche

### jeune fille

libérée des écoles, pour aider aux petits travaux.

Madame Edouard Gay-Wuest. Av. de la Gare 18, Sion. Tél. (027) 2 36 85.

A louer à Sion près de la Poste

### APPARTEMENT

3 1/2 pièces, avec cuisine, WC, bains, mi-confort. Libre immédiatement. Prix 140 francs.

Ecrire sous chiffre P 21090 S à Publicitas Sion.

A louer centre ville

### chambre

2 lits à personnes propres et soigneuses. Libre 1er juillet.

Ecrire sous chiffre P 21087 S à Publicitas Sion.

### Caravan Opel

modèle 60, seulement 40 000 km, absolument impeccable, à vendre. 2500 fr. acompte et 12 fois 350 fr.

Ecrire sous chiffre P 9838 S à Publicitas Sion.

### 25 voitures neuves

ou presque pas servi, à vendre par société de financement pour cause non paiement. A 50 % en dessous de la valeur.

Ecrire sous chiffre P 9837 S à Publicitas Sion.

### Vente de beaux meubles Meubles anciens valaisans

GRAND BAHUT BUREAU PLAT

Tables dont une grande à rallonges, bahuts sculptés et marquetés, armoires 1 porte et 2 portes valaisannes et autres, buffets, vaisseliers, armoires peintes à 2 portes corniches cintrées, tables à écrire. MAGNIFIQUE GRAND BUFFET PLAT SCULPTE, démontable, très belle pièce. Berceaux, cuivres, portes diverses, Christs, curiosités, PRESOIR.

MEUBLES DE STYLE ANCIENS ET COPIES

Commodes, armoires, chevets, tables dépliantes, magnifiques COMMODES Ls XV et Ls XVI bois de rose marquetés, glaces dont DEUX TRES GRANDES environ 100 x 200. MAGNIFIQUE COMMODE TOMBEAU bois de violette. TRES JOLI SALON Ls XV FINE SCULPTURE. 7 PIECES tissu ravissant.

S'adr. Maison Jos. ALBINI SION

SOMMET GRAND PONT 44 Tél. (027) 2 27 67

Mme R. HERITIER

### OCCASIONS

### A vendre de suite

Salle à manger Henri II noyer complète. DIVERS DRESSOIRS BON MARCHÉ - 2 GRANDS LITS NOYER 2 PLACES, matelas crin animal état parfait. Armoires à glaces 2 et 3 portes. Commodes - lavabos. Commodes noyer. BEAU SECRETAIRE COMMODE NOYER 1 COUCHE ET 2 FAUTEUILS ASSORTIS TISSU VERT, les 3 pièces bon marché.

NOMBREUX AUTRES MEUBLES

Chez Jos. ALBINI - Sion 44, GRAND PONT Tél. 2 27 67

Mme R. HERITIER

On cherche place

### comme chauffeur

Libre tout de suite. Ecrire s. chiffre P 21083 S à Publicitas Sion.

Jeune fille, diplômée école comm. 1 année de pratique, excell. orthographe, cherche emploi

### secrétaire

1/2 ou 3/4 journée.

Entrée mi-août - 1er sept. Urgent.

Offres sous chiffre 102 au bureau du journal.

A louer au Grand-Pont, 1er étage, 2 évt. 3

### locaux

pouvant servir de bureau.

Ecrire sous chiffre P 9851 S à Publicitas Sion.

A vendre

### Peugeot 403

parfait état, bas prix.

Tél. (027) 2 41 54, en dehors des heures de bureau.

vous cherchez du

### personnel

dites-le nous, nos lecteurs le sauront

## Problème médical

# Une personne sur vingt souffre de rhumatismes

Le rhumatisme est une maladie fort répandue. Une personne sur vingt se plaint de souffrir de douleurs rhumatismales. Le rhumatisme cause plus d'incapacité de travail et d'invalidité que tous les accidents au total, mais il n'abrège pas en règle générale, la durée de la vie humaine. Un vieux proverbe prétend même qu'il est un brevet de longue vie. Le rhumatisme n'est pourtant pas à prendre à la légère il s'agit vraiment d'une grave maladie qui pose un problème social.

La nature du rhumatisme n'est pas encore entièrement élucidée. Un spécialiste allemand de l'Université de Goettingen, le Dr. Klaus Miehke, a écrit un «abécédaire du rhumatisme» qui résume toutes les thèses traitant les rhumatismes et son traitement. Le livre, récemment publié, est destiné aux médecins, mais il est en même temps très intéressant pour les profanes qui souffrent de cette affection.

Pour Miehke, on ne connaît aucun véritable remède pour venir à bout des rhumatismes. La cortisone sur laquelle on a fait grand bruit, pour empêcher l'inflammation et diminuer les souffrances, agit surtout sur les symptômes.

Parmi les nombreuses maladies à forme rhumatismale que Miehke décrit, la plus courante, sinon la plus dangereuse, affecte les muscles. En langage de spécialiste, on l'appelle la «fibroïte intramusculaire». Des groupes déterminés de muscles sont douloureux, ils donnent le sentiment d'être raides, ils présentent de la difficulté à être tendus, ou bien offrent un aspect nouveau. Les mouvements causent une souffrance accrue, de même que le changement de temps surtout le froid humide. Le froid, l'humidité et les courants d'air contribuent à déclencher la douleur. On note dans cette affection un cycle : douleur, crampes de vaisseaux, mauvaise irrigation sanguine, crampes musculaires.

Au remède classique de la préparation de salicylate s'est ajouté aujourd'hui, comme pour toutes les autres affections rhumatismales, la butasolidine-delta. Ces produits combattent l'inflammation et atténuent la douleur. Les frictionnements augmentant l'irrigation sanguine, très courants, appartiennent aussi à l'arsenal de la thérapeutique moderne. On y ajoute les relaxants musculaires,

c'est-à-dire les produits qui détendent les muscles. D'après Miehke, ils sont même efficaces à eux seuls. On les prend en pilules. Les méprobamatent rentrent dans cette catégorie.

Au reste, les méthodes naturelles sont encore les meilleures : chaleur sous toutes ses formes, bain de boue et de saumure, cure de bain dans les stations correspondantes, massages.

Le rhumatisme articulaire constitue une maladie grave. On distingue une forme aiguë et une forme chronique. Dans beaucoup de cas, la première est due à une infection de streptocoque, et elle se présente la plupart du temps comme une inflammation des voies respiratoires. C'est pourquoi du «mal de gorge» au rhumatisme articulaire, il n'y a souvent qu'un pas. Les enfants entre 6 et 16 ans sont les plus frappés. Mais il apparaît aussi à tout âge souvent après une angine. Toutefois, après la quarantième année, il se fait rare et évolue facilement.

D'après Miehke, la majorité des cas peut être guérie aujourd'hui dans un délai de 3 à 7 mois. Le danger de récurrence est grand et les rechutes très dangereuses. Le traitement consiste en un repos complet, des préparations de la salicylate, de pyramidon, de la butasolidine-delta et de la cortisone.

Le rhumatisme articulaire chronique se présente la plupart du temps entre la vingtième et cinquantième année. Miehke recommande le repos dans les cas aigus, le non-usage des articulations frappées et la thérapie naturelle et le recours aux bains de même que dans le rhumatisme musculaire et les médicaments déjà nommés en y ajoutant un traitement avec les sels d'or et avec la chloroquinine utilisée aussi pour la malaria. Finalement, si les autres remèdes ne suffisent pas, alors, la cortisone en particulier, devient indispensable.

Le spécialiste de Goettingen doute, en revanche, de la valeur thérapeutique du climat chaud et des traitements par température et vaccin. Il dénie toute valeur thérapeutique à beaucoup de méthodes qui ne résistent pas à l'examen clinique poussé : vitamines D, souffre, venin de serpent, sérum de Bogomoletz, cellules fraîches, hormones tirées de glandes en germes, traitements manuels.

Peter Erfinger.

## BILLET DE L'ERMITE

# Comparaison moderne

Nous croyons que nos lecteurs, étant donné que nous vivons à l'époque de la technique, apprécieront une comparaison de la grâce avec l'électricité qui tient une telle place dans la vie moderne. Il nous semble que cette comparaison a le grand avantage de bien faire voir que la grâce nous vient actuellement encore et de façon continue de l'humanité du Christ, en passant par l'Eglise, son corps mystique. Par là, le côté christologique, ecclésiastique et social de la grâce est bien souligné.

L'électricité, tout comme la grâce, (bien qu'invisible et bien que l'on connaisse fort peu sa nature) éclaire, réchauffe et meut avec une force et une facilité extraordinaires. Ainsi la grâce transforme notre âme en l'illuminant de la vie divine, en la rendant brûlante de l'amour divin, en la faisant rayonner de la charité du Christ, qui lui est communiquée.

Le courant électrique (qui se trouve dans le câble sans qu'on le voie), représente la grâce sanctifiante invisible dans le sacrement. La centrale unique, c'est l'Eglise : «Hors de l'Eglise, point de salut» (pour ceux qui sont de mauvaise foi et refusent d'en faire partie, tout en sachant que c'est nécessaire). Le propriétaire de cette centrale est Dieu le Père, de qui provient toute grâce. La dynamo UNIQUE productrice de cette électricité est l'humanité souffrante de N.-S. Jésus-Christ ici-bas, source UNIQUE de la grâce. L'accumulateur UNIQUE, c'est l'humanité glorieuse de Jésus ressuscité, qui est dans le ciel chargé des mérites, qu'il a gagnés sur la terre pour nous les communiquer. Le directeur (distributeur du courant), c'est le Saint-Esprit, qui diffuse la grâce dans nos cœurs et «souffle où il veut». Le directeur gérant est le Pape, vicaire de Jésus-Christ, qui en a reçu les clefs pour ouvrir et fermer les trésors de la grâce. Les inspecteurs des réseaux sont les Evêques, ayant chacun la responsabilité de leur diocèse

(épiscopéin surveillant). Le cabinet, pour réparer les pannes, c'est le curé qui absout. Le câble collecteur général représente la Très Sainte Vierge et les saints. Les câbles conducteurs sont les sacrements. Les courts-circuits sont les péchés mortels. Le déperdition de courant, les péchés véniels. Dans la lampe, l'ampoule figure notre corps ; le filament, notre âme. L'ampérage (degré de grâce) dépend du voltage (puissance du courant de grâce) produite d'après la volonté de Dieu et de la résistance de ce que chacun de nous offre à la grâce. L'installation (qualité des lampes, réflecteurs), représente nos dispositions. La prise de courant est la foi, sans laquelle on ne peut profiter de la grâce de l'adoption divine. L'induction représente notre rayonnement, notre influence sur les âmes. De même qu'il y a de l'électricité dans l'air, de même il y a de la grâce pour ceux qui ne sont pas reliés «visiblement» à l'Eglise, mais sont de bonne foi. L'interrupteur représente le péché mortel découlant de l'indifférence et de l'incroyance.

Père Hugues

### APOSTOLAT UNIVERSITAIRE

### ENFANT QUI MEURT NE PEUT ATTENDRE

Maintenant que, tout obstacle politique écarté, la charité nationale ou internationale peut enfin s'attacher au sauvetage global des foules algériennes misérables, TERRE DES HOMMES continuera son action parallèle, par la récupération individuelle d'enfants que personne, étant donné l'immensité de la tâche, n'aura pu secourir. Après expérience fructueuse réalisée sur près de 300 petits venus des camps de regroupement d'Algérie, TERRE DES HOMMES poursuivra ses placements dans nos familles (sous-alimentés) pour un séjour minimum de trois mois, ou dans nos établissements hospitaliers (malades graves) jusqu'à guérison.

L'enfant qui meurt ne peut attendre, et tout sauvetage - gros ou détail - est également valable.

TERRE DES HOMMES, au secours de l'enfance misérable, sans frais administratifs et hors de tout souci politique ou confessionnel. Case postale, Lausanne 10 CCP II 115 04.

PROPRIETAIRES D'IMMEUBLES

### ALBA

fondée en 1869

(Cie d'assurances générales à Bâle)

Incendie, Dégâts des eaux, Bris de glaces, R.C., etc...

Nous sommes également à votre disposition (sans frais) pour la révision de votre portefeuille d'assurances ainsi que pour l'évaluation de votre immeuble en valeur actuelle et en valeur à neuf.

SION: 20, r. Porte-Neuve Tél. (027) 2 15 58

GENEVE: 4, pl. Fusterie Tél. (022) 25 32 10

PUBLICITAS AG

sucht für Ihre Generaldirektion in Lausanne eine an zuverlässiges und rasches Arbeiten gewohnte, deutschschweizerische

### Direktionssekretärin

Erfahrene Bewerberinnen im Alter von mindestens 24 Jahren, die sich für eine Dauerstelle interessieren und die notwendigen Voraussetzungen erfüllen (Beherrschung der deutschen Sprache, stilistisch einwandfrei, sehr gute Französischkenntnisse in Wort und Schrift, rasches Stenographieren und Maschinenschreiben in beiden Sprachen), richten Ihre handgeschriebene Offerte mit Lebenslauf, Foto, Zeugnisabschriften und Gehaltsanspruch an

PUBLICITAS AG

Generaldirektion, 3, Avenue Benjamin-Constant Lausanne

# Reportage de la FAV pour les producteurs

## La «Senga-Sengana» prendra-t-elle la place de Madame Moutôt ?



Vue d'un plant après la deuxième cueillette

— Madame Moutôt est en mauvais état de santé. Elle périclité depuis quelques années. Naguère prospère, brillante, florissante, elle languit maintenant qu'elle se délabre, se déjoue d'hui. Sa robustesse ne fut jamais extraordinaire, certes, mais il semble gênée et qu'elle n'offre plus aucun espoir de culture à des conditions avantageuses pour les producteurs.

— Venez et vous verrez... Nous y sommes allé en compagnie de MM. Marc Constantin, député, et Fernand Luyet, producteur de fraises à Savièse, sous la conduite de M. Vergères.

— Combien de cueillettes effectuez-vous ?  
— Six à sept. Nous en sommes à la troisième et vous pouvez constater que les plants sont encore très denses et admirablement fournis.

— Combien de cueillettes effectuez-vous ?  
— Six à sept. Nous en sommes à la troisième et vous pouvez constater que les plants sont encore très denses et admirablement fournis.

— Combien de cueillettes effectuez-vous ?  
— Six à sept. Nous en sommes à la troisième et vous pouvez constater que les plants sont encore très denses et admirablement fournis.

— Combien de cueillettes effectuez-vous ?  
— Six à sept. Nous en sommes à la troisième et vous pouvez constater que les plants sont encore très denses et admirablement fournis.

— Combien de cueillettes effectuez-vous ?  
— Six à sept. Nous en sommes à la troisième et vous pouvez constater que les plants sont encore très denses et admirablement fournis.

— Combien de cueillettes effectuez-vous ?  
— Six à sept. Nous en sommes à la troisième et vous pouvez constater que les plants sont encore très denses et admirablement fournis.

— Combien de cueillettes effectuez-vous ?  
— Six à sept. Nous en sommes à la troisième et vous pouvez constater que les plants sont encore très denses et admirablement fournis.

— Combien de cueillettes effectuez-vous ?  
— Six à sept. Nous en sommes à la troisième et vous pouvez constater que les plants sont encore très denses et admirablement fournis.

— Combien de cueillettes effectuez-vous ?  
— Six à sept. Nous en sommes à la troisième et vous pouvez constater que les plants sont encore très denses et admirablement fournis.

— Combien de cueillettes effectuez-vous ?  
— Six à sept. Nous en sommes à la troisième et vous pouvez constater que les plants sont encore très denses et admirablement fournis.

— Combien de cueillettes effectuez-vous ?  
— Six à sept. Nous en sommes à la troisième et vous pouvez constater que les plants sont encore très denses et admirablement fournis.

— Combien de cueillettes effectuez-vous ?  
— Six à sept. Nous en sommes à la troisième et vous pouvez constater que les plants sont encore très denses et admirablement fournis.

— Combien de cueillettes effectuez-vous ?  
— Six à sept. Nous en sommes à la troisième et vous pouvez constater que les plants sont encore très denses et admirablement fournis.

— Combien de cueillettes effectuez-vous ?  
— Six à sept. Nous en sommes à la troisième et vous pouvez constater que les plants sont encore très denses et admirablement fournis.

— Combien de cueillettes effectuez-vous ?  
— Six à sept. Nous en sommes à la troisième et vous pouvez constater que les plants sont encore très denses et admirablement fournis.

— Combien de cueillettes effectuez-vous ?  
— Six à sept. Nous en sommes à la troisième et vous pouvez constater que les plants sont encore très denses et admirablement fournis.

— Combien de cueillettes effectuez-vous ?  
— Six à sept. Nous en sommes à la troisième et vous pouvez constater que les plants sont encore très denses et admirablement fournis.

— Combien de cueillettes effectuez-vous ?  
— Six à sept. Nous en sommes à la troisième et vous pouvez constater que les plants sont encore très denses et admirablement fournis.

— Combien de cueillettes effectuez-vous ?  
— Six à sept. Nous en sommes à la troisième et vous pouvez constater que les plants sont encore très denses et admirablement fournis.

— Combien de cueillettes effectuez-vous ?  
— Six à sept. Nous en sommes à la troisième et vous pouvez constater que les plants sont encore très denses et admirablement fournis.

— Combien de cueillettes effectuez-vous ?  
— Six à sept. Nous en sommes à la troisième et vous pouvez constater que les plants sont encore très denses et admirablement fournis.

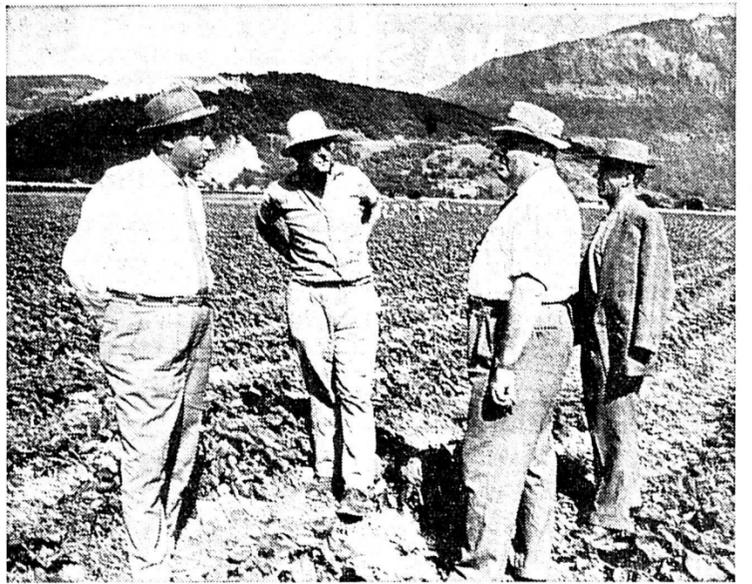
— Combien de cueillettes effectuez-vous ?  
— Six à sept. Nous en sommes à la troisième et vous pouvez constater que les plants sont encore très denses et admirablement fournis.

— Combien de cueillettes effectuez-vous ?  
— Six à sept. Nous en sommes à la troisième et vous pouvez constater que les plants sont encore très denses et admirablement fournis.

— Combien de cueillettes effectuez-vous ?  
— Six à sept. Nous en sommes à la troisième et vous pouvez constater que les plants sont encore très denses et admirablement fournis.

— Combien de cueillettes effectuez-vous ?  
— Six à sept. Nous en sommes à la troisième et vous pouvez constater que les plants sont encore très denses et admirablement fournis.

— Combien de cueillettes effectuez-vous ?  
— Six à sept. Nous en sommes à la troisième et vous pouvez constater que les plants sont encore très denses et admirablement fournis.



De gauche à droite : MM. Innocent Vergères, Honneger, chef des cultures, Marc Constantin et Fernand Luyet.

## De quelques acquisitions effectuées par le Conseil d'Etat

Le Conseil d'Etat du canton du Valais vient de publier, à l'intention du Grand Conseil, un message concernant la première tranche de crédits supplémentaires pour 1962. On y trouve toute une série d'acquisitions, et autres choses, susceptibles d'intéresser le contribuable.

C'est ainsi que le Conseil d'Etat réclame un montant de 40.000 fr., en supplément d'un crédit de fr. 260.000 destiné à la construction du bâtiment de gendarmerie de Crans. La somme primitivement prévue s'est, nous dit-on, révélée insuffisante par suite des difficultés dues à la nature du terrain d'une part, aux augmentations de salaires et à la conjoncture d'autre part.

Qu'en pensera le Grand Conseil ? **UN APPAREIL POUR CONTROLER LA VITESSE DES VEHICULES** Le Département des finances réclame également un montant de 5.000 frs pour l'acquisition d'un appareil «Multanova-Radar», qui servira à contrôler la vitesse des véhicules à

moteur, dont le coût s'élève à fr. 16.000 Cet instrument, écrit-on en haut lieu, qui vient de sortir de fabrication, comporte des avantages indiscutables sur l'appareil «Honneger» choisi d'abord et pour lequel il a été prévu au budget fr. 11.000.

Dans différents milieux, l'on se demande, avec raison semble-t-il, à quoi servent exactement ces appareils : à régulariser et à améliorer le trafic ou à épingler, d'une manière exacte désagréable, l'automobiliste qui n'a pratiquement aucun moyen de défense en l'occurrence ? Quoi qu'il en soit, nombreuses sont les personnes qui doutent de l'utilité d'un tel appareil.

**UNE SUBVENTION BIENVENUE** En revanche, l'on notera avec satisfaction, au Département de l'Instruction publique, la dépense supplémentaire de 25.000 fr. accordée à la commune de Sion, pour l'année scolaire 1961-1962, afin de réduire à fr. 300.— la taxe d'écolage qu'elle exige des élèves du dehors fréquentant l'école

commerciale des filles de Sion. La charge annuelle pour chaque élève est, en effet, de fr. 900.—. Ainsi, petit à petit, on en arrive à une certaine égalité de traitement entre garçons et filles dans le domaine de l'Instruction publique. Ce n'est pas trop tôt !

**40.000 FR. POUR UN RELIQUAIRE** Le Département de l'Instruction publique réclame également un montant de 40.000 fr. au titre de quote-part du canton à l'acquisition en copropriété par la Fondation Gottfried Keller et l'Etat du Valais d'un chef reliquaire en argent datant du XIIe siècle. Ce reliquaire, dont le prix d'acquisition s'élève à fr. 160.000., sera déposé au musée de Valère.

Une somme de fr. 15.000.— sera encore demandée au Grand Conseil. Elle est destinée à couvrir en partie le déficit des comptes de l'Université populaire valaisanne pour l'exercice 1961-1962 qui s'élève à fr. 1.626.40.—

**93.000 FR. POUR LES HOPITAUX** Au chapitre du Département de Justice, police et hygiène, l'on note deux demandes principales. La première de 12.500 fr. qui constitue la part du canton au déficit d'exploitation du sanatorium pour rhumatisants à Loèche-les-Bains, et la seconde de 93.200.— fr. qui concerne la participation financière supplémentaire de l'Etat aux frais d'exploitations des hôpitaux de district et d'arrondissement. Le budget pour 1962 prévoyait un montant total de 300.000.— fr.

**50.000 FR. POUR LE PLAN D'EXTENSION CANTONAL** Enfin, le Département des travaux publics et des forêts a besoin de 50.000 francs en vue de la création d'un office chargé de l'élaboration du plan d'aménagement cantonal. Voilà de l'argent bien placé.

En bref, le Gouvernement sollicite du Grand Conseil la mise à disposition de 412.300.— fr. montant duquel il faut réduire les recettes supplémentaires découlant des crédits mentionnés, les produits résultants de plus-values d'actifs (investissements) et quelques prélèvements sur les réserves, soit au total 171.000 francs. Ant.

## Tribune Libre - Tribune Libre - Tribune Libre - Un hôtel-tour à Sion

La ville de Sion va pouvoir disposer bientôt d'un hôtel d'une douzaine d'étages.

C'est en effet la solution constructive devenue courante aujourd'hui partout où les places à bâtir se font rares et atteignent des prix exorbitants.

Du point de vue urbanistique, on peut toutefois se demander si l'emplacement choisi devant la gare, à la place approximative de l'ancien hôtel Gruss, donne satisfaction aux exigences tant de l'espace circulaire que du site. Ainsi on abandonne la possibilité de disposer d'une vaste place dont l'utilité à tous égards n'est pas à démontrer.

Nous commettons ici la même erreur qu'à Lausanne, où, par raisons pécuniaires qui ne sont pas valables en l'occurrence on en est réduit maintenant à se trouver en sortant des guichets, pas même sur une rue mais sur un passage ridiculement encombré. Que n'a-t-on su prévoir à Sion la construction de cet hôtel combinée avec celle de la gare ou plutôt avec celle de la poste ?

Dans une ville qui se veut touristique, il y a des sacrifices d'ordre urbanistique qu'il ne faut plus éluder. Les lieux d'accueil aux endroits de la route et du chemin de fer doivent devenir l'objet de préoccupations particulières où les exigences de la circulation d'une part et la mise en valeur, d'autre part, des conditions du site,

soient sauvegardées dans la plus grande mesure possible. A cet égard, nous remarquons, d'après la phototypie de la maquette, qu'un dégagement de la place est ouvert devant l'entrée principale de la gare ; solution heureuse qui corrige quelque peu le fâcheux résultat, soit dit technique, qui avait empêché de situer cette entrée dans l'axe de l'avenue de la Gare.

Mais... dans le projet en question ne se pose-t-il pas un problème sérieux ? Celui de la proximité possible dans le sous-sol de ce passage.

De l'épi rocheux dont on connaît ses susceptibilités... Alors... Mieux ne vaudrait-il pas élever un peu plus loin, treize étages sur la «pôte» que sur le roc ?...

Othmar Curiger

# TENORAN

Désherbant

pour

## fraises

CIBA S.A. - BALE

Belles Lettres présentent au «Lapin vert»,  
9 Cité derrière, Lausanne  
3 supplémentaires du spectacle

**Anne SYLVESTRE  
et Bernard MONTANGERO**

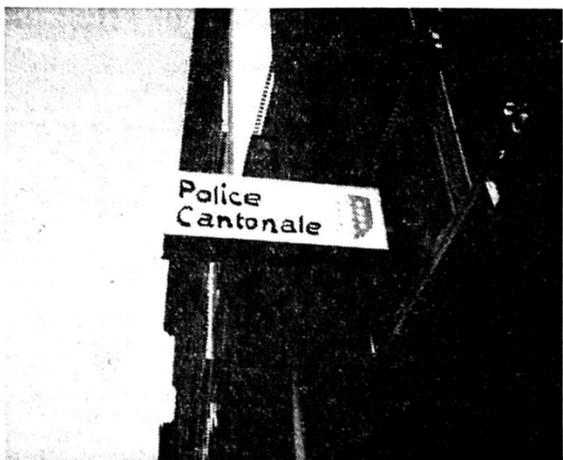
les 27, 28, 29 juin à 20 h. 45

Location (021) 22 97 65

## La nouvelle enseigne de Pandore

Pour signaler à l'attention du public les postes de gendarmerie du canton, une enseigne lumineuse spéciale a été fabriquée.

Voici un exemplaire de cette série. Il est scellé à la rue de Conthey, à Sion, où se trouve le poste de la capitale. Dans toutes les localités du canton on pourra voir la même enseigne sur la maison où Pandore tient ses quartiers.



## Prix des fraises

(FAV). — Le Département fédéral de l'Economie publique a publié, avec effet au 21 juin, une ordonnance sur les prix maxima des fraises et les marges d'expédition au Valais. Les prix maxima aux producteurs pour les marchandises des vallées et des montagnes sont les suivants :

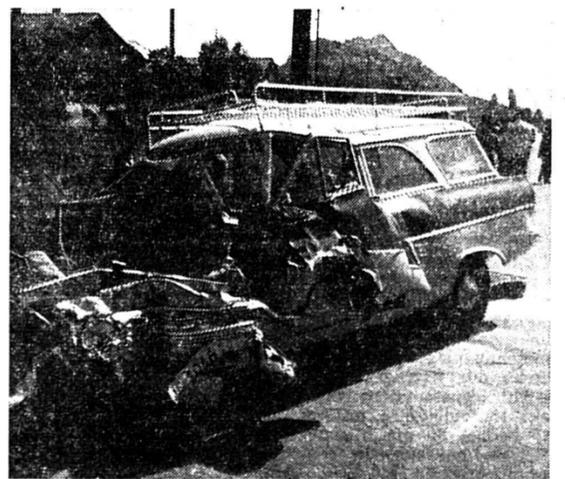
1ère qualité, 1,80 fr. ; 2ème qualité, 1,10 fr. par kilo net (dépôt de l'expéditeur). Les marges à l'expédition qui s'ajoutent aux prix de production sont de 12 centimes par kilo pour les produits des vallées et de 15 centimes pour les produits des montagnes. Ces prix s'entendent par kilo net franco aux stations d'écoulement valaisannes.

## Onze accidents mortels en Valais en mai

(FAV). — Les statistiques de la police cantonale valaisanne pour le mois de mai nous révèlent qu'il y a eu, au cours du mois passé, 11 accidents mortels sur nos routes, 87 accidents avec blessés, dont 64 hommes, 34 femmes et 12 enfants et 53 accidents avec dégâts matériels.

En ce qui concerne les causes des accidents précités, relevons deux cas d'inobservation de la priorité, deux cas d'imprudence, un cas de vitesse non adaptée et un cas d'imprudence d'enfant.

Il faut encore ajouter 72 accidents bagatelles pour lesquels les dégâts n'atteignent pas 200 frs.



Avec le retour de la belle saison, les accidents se font plus nombreux. Ici, les occupants de cette voiture ont été grièvement blessés, au cours de la collision qui s'est produite samedi près du «Comte Vert».

# CINEMAS

## Sion - Arlequin

Du mardi 26  
au lundi 2 juillet  
Vendredi 29  
et dimanche 1er juillet  
matinée à 15 heures  
Un formidable  
SUPER-WESTERN

## COMANCHEROS

avec John Wayne le bagarreur  
invincible - Dès 16 ans rév.  
Cinémascopie et couleurs de  
luxe

## Sion - Lux

Mardi 26 giugno  
alle ore 20.30  
IL GRANDE e celebre  
romanzo di Georges Ohnet

## IL PADRONE DELLE FERRIERE

interpretato da Virna Lisi,  
Antonio Vilar, Mario Girotti  
Parlato in italiano  
Cinémascopie a colori  
sous-titré français et allemand  
16 anni compiuti.

## Martigny - Etoile

Mardi 26 - 18 ans rév.  
Dernière séance  
Gina Lollobrigida dans

## VOLUPTÉ

Dès mercredi 27 - 16 ans rév.  
Une délicieuse fantaisie

## MADEMOISELLE ANGE

avec Romy Schneider  
et Henri Vidal

## Martigny - Corso

Mardi 26 - 16 ans rév.  
Dernière séance  
du film d'aventures

## L'AVENTURIERE DE GIBRALTAR

Dès mercredi 27 - 16 ans rév.  
Un film de cape et d'épée

## LE PIRATE DE L'EPERVIER NOIR

avec Mijanou Bardot  
et Gérard Landry

## Construction d'une ligne électrique à Evolène

EVOLÈNE (FAV). — On apprend  
que la Société d'Electricité Energie  
Ouest-Suisse projette la construction  
d'une ligne électrique à grande portée  
entre les Haudères et Ferpècle.

Le tracé de l'ouvrage sera le suivant :  
Haudères, bord de la Borgne,  
pylône 83 de la ligne Arolla-Sion.  
Jusqu'au hameau de Chepec, le long  
de la Borgne de Ferpècle. Sous hameau  
de Chepec, en dessous du hameau  
de Prax-Floride. Praz-Floride-  
Ferpècle, sur la rive droite de la Borgne,  
à environ 100 à 150 m. de la rivière.

La Société précitée est autorisée à  
entreprendre les travaux de piquetage,  
le levé des plans nécessaires. Ces  
travaux seront effectués en évitant  
soigneusement de causer des dommages  
aux cultures.

## Chute d'un officier à Arolla

AROLLA (FAV). — Un officier, le  
premier-lieutenant Steiner, domicilié  
à Berne, participant à un cours alpin  
qui a lieu ces jours à Arolla sous la  
direction du major Luchsinger, a fait  
une chute au-dessus du village en  
faisant de la varappe.

Le malheureux a dû être transporté  
à l'hôpital de Sion souffrant d'une  
forte commotion et de contusions  
multiples.

## Marchés de bétail de boucherie

SION (FAV). — Les prochains  
marchés de bétail de boucherie auront  
lieu aux dates suivantes : Sion, lundi  
25 juin à 7 h., 25 bêtes. Brigue, le même  
jour, à 9 h. 30, 15 bêtes.

## Chaleur étouffante

FEY (Pz). — Durant le dimanche  
24 juin, la température est montée à  
35 degrés ; le thermomètre marquait  
encore 21 degrés à 10 heures du soir.  
L'on est unanime à dire que nous n'avons  
jamais vu une aussi haute température  
cette saison dans notre région.

## Pénurie d'eau à Fey

FEY (Pz). — L'administration communale  
de Nendaz s'est vue dans l'obligation  
d'interdire l'utilisation de l'eau potable  
pour l'arrosage du village de Fey. Ceci  
par suite du manque manifeste d'eau  
nécessaire pour le ménage ; en effet,  
les habitations situées aux extrémités  
du village en étaient constamment  
privées. L'eau peut toutefois être  
utilisée de 20 h. à 5 heures du matin  
pour l'arrosage. Il est heureux de  
constater que l'Administration ait pris  
cette décision, car l'on se demande  
ce qu'il arriverait en cas d'incendie.

# Sion et la région

## Statistiques de la circulation

SION (FAV). — Durant le mois de  
mai, 32 avertissements ont été adressés  
à la suite de contraventions, avec  
menace de retrait du permis de conduire  
en cas de nouvelles infractions graves.

35 permis de conduire ont été retirés,  
dont 13 pour une durée illimitée, 1  
pour la durée d'un an, 2 pour la durée  
de 6 mois, 3 pour la durée de 3 mois,  
7 pour la durée de 2 mois et 20 pour  
un mois.

Quant aux motifs de ces retraits, ils  
sont les suivants : ivresse avec accident :  
13, ivresse sans accident : 8, excès de  
vitesse : 4, perte de maîtrise : 2 et  
contraventions diverses : 8.

## Nouveaux commis-caissiers

SION (FAV). — Nous apprenons que  
MM. Maurice Cordonier et Arthur Devanthery  
ont été nommés commis-caissiers à la  
poste de Sion.

Toutes nos félicitations à ces deux  
employés.

## Réunion des anciens de l'EPF

SION (FAV). — L'association suisse  
des anciens étudiants de l'Ecole polytechnique  
fédérale, qui compte environ 7.500  
membres, a tenu récemment son  
assemblée générale à Bâle. De nouveaux  
membres ont été élus au comité en  
remplacement des membres sortants  
(dont M. Duval, ingénieur à Sion).

## Séance du Conseil général

SION (FAV). — Le Conseil général  
de la ville de Sion tiendra sa prochaine  
séance le mardi 3 juillet, à 20 h. 30  
à la salle du Grand Conseil.

## Mais où sont les processions d'antan ?

ST-MARTIN (Iz). — Dans nos souvenirs  
d'enfance, la Fête-Dieu tient une place  
de prédilection : défilé des gardes-pontificaux,  
de grenadiers moustachus, d'importants  
groupes de femmes en costume du pays,  
roulements de tambour, pétarde de coups  
de fusil à l'annonce des « quarterons »  
offerts par les autorités. Fête de toute  
une population pieusement groupée  
autour de son Créateur.

Cette belle tradition survivra-t-elle  
encore longtemps ? On peut se poser  
la question après la fête de cette année.

Vers 5 heures, un roulement de  
tambour éveille le village. Quelques  
jeunes ont décidé, au dernier moment,  
d'organiser un groupe pour la procession.

Les gens se lèvent et sortent dans  
les rues. Il faut décorer les reposoirs,  
fixer des petits drapeaux aux fenêtres  
des appartements, encourager des amis  
à endosser le gris-vert.

Il y a peu de monde au village. Les  
ouvriers, rentrés hier soir, sont montés  
dans les mayens rejoindre leurs familles.  
Ils ne redescendent pas au-

## Avec nos gymnastes

BRAMOIS. — Dimanche soir, notre  
fanfare Laurentia allait accueillir, à  
notre limite territoriale, nos gymnastes  
revenant de la fête cantonale de  
Monthey, où ils ont travaillé un bon  
succès, sortant les deuxièmes de leur  
division.

Aussitôt le cortège se forma, suivi  
par une foule d'amis enthousiastes,  
traversa le village au pas militaire,  
pour revenir au café de l'Avenue, où  
le verre de l'amitié leur fut offert.

M. Bernard Varone, président du  
Chœur mixte, dans une brève mais  
vibrante improvisation, félicita  
chaudement les gymnastes pour leur  
travail de préparation tout au long de  
l'hiver, qui a permis la belle réussite  
de ce jour qui réjouit beaucoup toute  
notre population villageoise. Celle-ci  
s'intéresse toujours bien au succès de  
ses diverses sociétés et les soutient  
aussi de son mieux. Les assistants  
applaudirent vivement les paroles de  
M. Varone, qui en reporta tout l'honneur  
sur les gymnastes fêtés en ce moment.

## Contre la pollution du lac Léman

SION (FAV). — Le Département  
politique fédéral communique qu'une  
commission franco-suisse s'est réunie  
les 19 et 20 juin au ministère de  
l'Intérieur français à Paris, pour  
examiner le problème de la pollution  
du lac Léman et du Rhône. Elle a  
élaboré un projet d'accord pour la  
purification des eaux du lac Léman.  
La commission a en outre pris  
connaissance de l'enquête effectuée  
par un groupe d'experts sur l'état  
du lac Léman sur le plan sanitaire.  
Elle a décidé, au vu de la pollution  
croissante du lac, de poursuivre  
l'enquête dans ce domaine et  
d'inviter les autorités compétentes  
à prendre immédiatement les mesures  
nécessaires pour parer à la pollution.

jourd'hui, car il fait trop chaud dans  
ce village sans ombres.

Ceux qui restent rivalisent de  
bonne volonté. Le village doit prendre  
un air de fête et l'on voit même le  
vice-juge, un conseiller communal et  
le chauffeur postal rateler les plus  
gros cailloux sur la route.

La cérémonie va se dérouler selon  
la tradition. Les gardes-pontificaux  
sont présents avec les deux sociétés  
de Fibras et Tambours et un effectif  
très réduit de soldats en gris-vert. Le  
caporal Meytre n'aura pas besoin  
d'utiliser toute la puissance de sa  
voix pour commander ce détachement.

Les touristes de passage braquent  
leurs caméras sur le cortège et sur  
les rares costumes du pays. Ils se  
régalent d'un spectacle nouveau.

Quant à nous, nous avons senti un  
petit pincement au cœur en pensant  
aux processions imposantes d'autrefois  
où des groupes beaucoup plus  
importants donnaient tout de même  
une autre allure à cette grande fête.

## L'inalpe à Singlinaz

GRIMISUAT (B). — La chaleur a  
enfin remplacé les jours frais et  
humides du début juin. Le retard  
considérable de ce printemps semble  
se combler et même les alpages ont  
repris leur verdure habituelle.

C'est le temps de l'inalpe et le  
comité de l'alpage de Singlinaz, cet  
alpage magnifique tout près de Zinal  
où l'on accède par une jolie route  
asphaltée qui aboutit au pied de  
l'alpage même, ce comité disions-nous  
à l'inalpe au samedi 30 juin prochain.

Inutile de dire que l'animation  
coutumière régnera à Zinal samedi  
prochain. Vers 11 heures les bêtes  
seront laissées à elles-mêmes et les  
propriétaires et nombreux spectateurs  
suivront les combats acharnés auxquels  
se livreront les « reines ».

Comme d'habitude une belle  
participation de prétendants au titre  
est annoncée. Nous verrons aux prises  
la fameuse « Drapeau » de M. Joseph  
Roux, qui a déjà fait parler d'elle,  
« Berlin », propriété de M. Gérard  
Zuchuat, l'intrépide « Lion » de M.  
Rémy Roux, l'agriculteur « Bouquet »  
de M. Paul Vuignier, l'écurie Fernand  
Roux, la batailleuse « Fanny » de M.  
Joseph Roux. Une ombre au tableau  
cependant : « Brigitte », propriété  
de M. J.B. Roux sera l'absente de la  
journée. Rappelons que cette bête  
était la « reine » de l'alpage au  
mois de septembre dernier.

## Collision à Granges

GRANGES (FAV). — Une collision  
s'est produite à Granges entre une  
voiture et un camion. Heureusement,  
il n'y a pas eu de blessés. Par  
contre, les dégâts sont très importants.

## Assemblée bourgeoise

BRAMOIS. — Samedi soir, les  
bourgeois de notre Commune étaient  
convoqués en assemblée annuelle,  
pour prendre connaissance des comptes  
de l'année écoulée et du budget, qui  
fut adopté sans observations.

Malgré le verre de l'amitié qui  
est habituellement offert en fin  
d'assemblée, une dizaine de bourgeois  
seulement avaient pris part à cette  
dernière.

Le même phénomène s'était produit  
lors de l'assemblée primaire, le  
mardi précédent, où seulement 14  
citoyens étaient venus écouter les  
comptes communaux de l'exercice  
écoulé, et adopté un nouveau  
règlement de police, accepté à  
l'unanimité.

Comme on l'a constaté, la période  
des grands travaux n'est pas  
favorable pour ces assemblées.

## Sierre et le Haut-Valais

## Le chemin de fer du Gornergrat en 1961

ZERMATT (FAV). — En 1961, le  
chemin de fer du Gornergrat a  
transporté pour la première fois plus  
d'un million de voyageurs. Pour les  
dépendances (augmentées de 5 pour  
cent) de 2 030 000 francs, le bénéfice  
d'exploitation a été de 1 700 000  
francs.

Quant au téléphérique Gornergrat-  
Stockhorn, il a transporté près de  
110 mille personnes, soit 36 000 de  
plus que l'année précédente. Le solde  
actif de son compte de profits et  
pertes est de 905 000 francs et le  
dividende du capital-actions de  
4 800 000 francs a été fixé à 12  
pour cent.

## St-Maurice et le district

### † M. Frédéric Dubois

ST-MAURICE (FAV). — Hier est  
décédé, dans sa 91<sup>me</sup> année M.  
Frédéric Dubois. Le défunt, né en  
1872, exerça les métiers d'agriculteur  
et de bûcheron. Il prit une part  
active aux affaires de la Bourgeoisie,  
dont il fut conseiller pendant environ  
30 ans.

M. Dubois, sous des dehors assez  
rudes, cachait un cœur d'or. Depuis  
18 ans, le défunt avait pris sa  
retraite. Il était le doyen de la  
commune de St-Maurice.

Que sa famille veuille croire à  
toutes nos condoléances.

## Monthey et le lac

## Terrible chute au-dessus de St-Gingolph

ST-GINGOLPH (FAV). Un  
groupe de jeunesse protestante de  
Lausanne faisait une excursion dans  
le massif de la Dent-d'Oche. Dimanche  
matin, les alpinistes se dirigèrent  
en direction de Novel.

Peu après le col d'Oche, l'une  
des jeunes filles du groupe, Mlle  
Annette D., âgée de 19 ans, domiciliée  
à Lausanne, glissa sur une plaque  
de neige et dévala un pierrier sur  
une longueur de 60 mètres.

Par une chance vraiment  
extraordinaire, la jeune fille s'en  
est sortie avec la vie sauve. Elle  
ne souffre que d'une commotion et  
de luxation de la cheville et du  
poignet. Une équipe de secours  
la ramena en plaine, d'où elle  
put regagner son domicile.

## Conseil d'administration de l'Hôpital-Infirmerie

MONTHEY (FAV). — Sous la  
présidence de M. Eugène Rossier, le  
dit conseil a développé le programme  
assez chargé de l'ordre du jour  
prévoyant les comptes de gestion  
des trois organisations qui fonctionnent  
dans le cadre du district : hôpital-  
infirmerie, préventorium St-Joseph à  
Illiez et ligue anti-tuberculeuse.

M. le préfet P. de Courten, président  
du conseil de direction de l'hôpital-  
infirmerie, fit un long exposé sur  
la marche actuelle de l'important  
établissement hospitalier, de ses  
besoins futurs et fit visiter les  
travaux en cours en vue de l'érection  
d'un bâtiment administratif destiné  
au personnel de la maison, construction  
devisée à 400.000 francs environ. Un  
autre bâtiment est également en  
voie d'aménagement destiné celui-là  
à un laboratoire. Est prévu aussi  
pour un avenir prochain, l'édification  
d'un

## GRAIN DE SEL

### Contre le bruit...

— Nous sommes en plein dans la  
campagne de lutte contre le bruit.

— Où ça ?

— Mais partout, voyons.

— Je ne le savais pas...

— Vous êtes un ignorant, Méandre.  
Lisez-vous les journaux, oui ou non ?  
On ne peut pas ouvrir un journal  
paraissant dans le canton de Vaud  
ou de Genève, de Neuchâtel ou de  
Fribourg, sans y trouver des articles  
enjoignant les citoyens et les  
citoyennes à mettre une sourdine  
au tintamarre quotidien qu'il est  
facile de réduire à un minimum  
absolu en y mettant un peu de  
volonté.

— C'est beaucoup demander à la  
collectivité, me semble-t-il, car  
nous nous sommes habitués aux  
bruits les plus étranges, assourdissants,  
au chahut le plus singulier, au  
tumulte constant, au tapage diurne  
et nocturne, au boucan qui se  
répercute des chantiers les plus  
éloignés...

— Je ne le pense pas. Et les  
autorités de police ne sont pas de  
votre avis puisqu'elles ont déclenché  
cette campagne. Elles interviennent  
avec une extrême sévérité dans les  
grandes villes notamment où les  
auteurs de quelque vacarme que ce  
soit sont punis, mis en contravention,  
aussi bien les automobilistes trop  
bruyants que tous ceux dont les  
agissements provoquent un excès de  
bruit.

— Vous parlez des interventions  
de la police dans les grandes villes.  
Mais chez nous, que fait-on dans  
le cadre de cette campagne ?

— Je suppose que l'on fait quelque  
chose...

— Cela ne se remarque pas.

— La police agit dans notre  
district, en silence.

— Personnellement, je ne me  
suis pas encore rendu compte que  
la lutte contre le bruit était engagée.  
Nos journaux n'en parlent pas. Je  
n'ai pas connaissance, d'ailleurs,  
qu'une conférence de presse ait  
retenu les journalistes du Valais à  
cette intention. J'ai le sentiment  
très net que l'on ne s'est pas  
beaucoup occupé de cette campagne  
dans notre canton, à tort ou à  
raison.

— C'est un sentiment personnel,  
en effet, parce que je crois savoir,  
bien que tout cela se passe sans  
publicité retentissante, que l'on  
réagit tout de même. La lutte  
contre le bruit est difficile, mon  
cher, très difficile. Les gens aiment-ils  
vraiment le silence, le calme, la  
tranquillité, la paix ? Je ne pose  
la question parce que personne ne  
veut faire spontanément l'effort  
demandé pour une participation  
individuelle à cette lutte contre le  
bruit. L'égoïsme fait loi en ce  
domaine. Le motard se fiche éperdument  
des gens qui dorment. Le « Klaxonneur »  
du quartier fait jouer la sirène de  
son véhicule à toutes les heures de  
la journée et de la nuit. Sur les  
chantiers, les bétonneuses réveillent  
les habitants du coin avant six  
heures du matin, etc., etc. Je  
pourrais vous citer cent cas de  
bruits intempestifs, insolites, qui  
vous font sursauter et vous cassent  
les oreilles.

— Raison de plus pour que les  
autorités ordonnent des mesures  
adéquates, même et surtout en  
dehors de cette « quinzaine de  
lutte contre le bruit ». Une «  
quinzaine » est vite passée. La  
lutte contre le bruit doit être  
permanente, sinon elle reste sans  
effet.

Isandre.

## Un ouvrier électrocuté

MONTHEY (An). — M. Mario  
Martella, âgé de 26 ans, domicilié à  
Monthey, travaillait hier dans une  
entreprise de la place lorsqu'il  
entra en contact avec une ligne  
électrique.

Le malheureux fut électrocuté,  
mais il ne semble pas grièvement  
atteint. Souffrant d'une commotion  
et de brûlures, il a été transporté  
à l'hôpital du district.

bloco opératoire.

Notre hôpital prend une extension  
de plus en plus grande exigée par  
les besoins de la thérapeutique  
actuelle.

Les comptes des trois organisations  
sont approuvés et le Conseil de  
direction félicite pour sa bonne et  
vigilante gestion.

Hommage de reconnaissance fut  
rendu au personnel de ces établissements,  
les Rdes sœurs, le personnel  
laïc, les médecins, tous ces précieux  
collaborateurs qui œuvrent dans  
ces différentes organisations et où  
on relève dans certains secteurs  
d'admirables actes de dévouement.  
Il a été fait mention à juste titre  
de la maison Giovanola, de la Ciba  
qui se distinguent par leurs dons  
généreux.

Des institutions sociales de tout  
premier plan qui par leur bonne  
tenue, leur but utilitaire, font  
honneur au district.

## Martigny et les environs

### Avec ceux de la « Croix d'Or »

MARTIGNY — La rencontre abstinente de dimanche à Martigny et Ecône, a été un beau succès. Le temps radieux, l'accueil de la Maison du St-Bernard, l'enthousiasme des collaborateurs ont fait le reste. Si bien que les heures ont fui trop rapidement...

A MARTIGNY: devant la Chapelle funéraire où reposent les restes du Chanoine Gross, fondateur de la Croix d'Or valaisanne et rentré dans la maison du Père, le 24 juin 1937, une gerbe de fleurs dit la gratitude des disciples de ce soldat de l'abstinence. Mgr Lovey rappela quelques étapes de la vie du chanoine Gross, puis une prière, suivie d'un message de M. Barmaz, président actuel de la Croix d'Or, clôturèrent cette cérémonie du souvenir.

#### La matinée à Ecône

Elle fut marquée par la Sainte messe avec sermon de M. l'abbé Michélet, aumônier diocésain, lequel rendit hommage au chanoine Gross et exhalta la vie de St. Jean-Baptiste, patron de la Croix d'Or, invitant les abstinents à imiter ses vertus. Cette messe chantée prit fin par le cantique *Tandis que le monde proclame*.

Le responsable cantonal souhaita la bienvenue, alors que M. le professeur Gribling évoqua longuement la vie du chanoine Gross, vie pleine de mérites, de courage et de foi dans l'idéal de l'abstinence.

#### L'après-midi

Aussi instructive que récréative, la seconde partie de la journée, fut marquée par un hommage à 7 vétérans: Mlle M. Carraux de Monthey, MM. Louis Tonossi et A. Schultess de Sierre, D. Barras d'Ollon s. Chermignon, F. Fournier et J. Lathion de Nendaz, D. Barman de Vérossaz, Leurs mérites furent rappelés et un modeste souvenir leur fut offert. Un peu plus tard, ce fut au tour de M. Pierre Mabillard d'être complimenté pour son activité inlassable au service de l'abstinence.

MM. les Chanoines L. Mariéthoz, curé de Choex, Jos. Nanchen et Etienne Raboud, de même que M.

l'abbé Lugon, honoraient de leur présence cette belle assemblée, aux côtés de diverses personnalités communales. Les messages de quelques invités empêchés, dont entr'autres ceux de S. Exc. Mgr Adam, de Mgr Lovey, de M. le Prieur Clivaz, de M. l'abbé Massy et de M. Duey président des patoisants valaisans, furent agrégés avec joie. Pour leur part, les propos de MM. Mabillard, Louis Tonossi, M. Crettenand, Ed. Folrey (en dialecte patois) J. Perrin, président de la Croix-Bleue, J. Lathion furent chaleureusement ovationnés comme ils le méritaient sans oublier celui de Mme Volery, présidente de la Croix d'Or lausannoise. Les productions des fifres et tambours d'Ayer, l'improvisé de M. Rémy Cotter de Chalais utilisant le plus ancien instrument de musique, en l'occurrence la musique à bouche, et les accents mélodieux des gars de Grimisuat, avec les airs de guitare et les chants des jeunes filles d'Ollon s. Chermignon, en particulier de Mlle Chantal Rey très douée, ont fait la joie des auditeurs ravis d'être à pareille fête. Les abstinents d'Ollon s. Chermignon n'ont pas été oubliés dans la gerbe des compliments pour leur 20 ans d'apostolat et leur bel emblème à l'effigie de St. Jean-Baptiste, bēni le 13 mai dernier.

#### Et pour conclure...

Tout a une fin. La vie est brève... C'est à la chapelle que cette journée se termina par la bénédiction du S. Sacrement.

Puis, l'heure étant venue, chacun quitta Ecône avec un brin de nostalgie, emportant de l'accueil reçu, un souvenir inoubliable, mais qui permettra de continuer l'œuvre entreprise sans défaillance.

La « Croix d'Or valaisanne », tout entière remercie la Maison du Grand St-Bernard pour sa bienveillance et tous ceux et celles qui ont œuvré et collaboré au succès de cette fête lumineuse et sereine, dont on peut légitimement attendre d'autres lendemains tout aussi charmants.

## Le collège Ste-Marie a terminé l'année scolaire

MARTIGNY (FAV). — Plus de 450 élèves ont suivi les cours du collège Ste-Marie au cours de l'année 1961-62.

Nous donnons ici le palmarès du diplôme commercial, soit la liste des élèves qui ont subi les épreuves avec satisfaction :

Bollin Daniel (Martigny), Celaja Serge (Martigny), Crittin Michel (Sailion), Tavernier Georges (Martigny), Rossier Michel (Leytron), Darbellay Albert (Liddes), Bollin André (Saxon), Badoux Robert (Martigny), Pierroz René (Martigny), Buchard Roger

(Leytron), Lugon Nicolas (Martigny) et Payot Raymond (Martigny).

Des prix spéciaux ont été octroyés aux élèves suivants :

Prix des anciens : Pierroz René, Prix de français : Celaja Serge, Prix de comptabilité : Conus Jean, Prix de langues étrangères, Bollin Daniel, Prix de mathématiques : Rossier Michel.

Prix de sténo-dactylo : Pierroz René Les cours pour l'année prochaine débuteront le 20 septembre 1962. Bonnes vacances au personnel enseignant et aux élèves.

## Assemblée générale du Tunnel du Grand St-Bernard

MARTIGNY (FAV). — La société anonyme du tunnel du Grand St-Bernard dont le siège social est à Bourg-St-Pierre, mais le secrétariat à Lausanne, tiendra son assemblée générale annuelle à l'hôtel de ville de Martigny, le mercredi 27 juin 1962 à 11 heures.

Après la partie administrative qui prévoit notamment les comptes et le rapport de gestion, la nomination des vérificateurs de compte et du conseil d'administration, les participants romands feront une visite à « leur » tunnel où une raclette valaisanne sera servie.

Notons que M. Marcel Gard, conseiller d'Etat, est actuellement vice-président du conseil d'administration, et que la présidence actuelle est assumée par M. Maret, ancien conseiller d'Etat vaudois, en remplacement de feu Maurice Troillet, qui présida encore l'assemblée générale de 1961 à l'Hôtel de ville de Lausanne.

## Enlèvement d'un monument

MARTIGNY (FAV). — La police valaisanne a fait procéder lundi matin à l'enlèvement à l'aide d'un trax du monument de granit rappelant aux passants, près de Saxon, le souvenir des vignes de la plaine du Rhône détruites en juin 1961 dans les circonstances que l'on sait. Ce monument de granit avait été posé au début du mois à l'occasion du premier anniversaire de la destruction des vignes.

## Réunions touristiques

MARTIGNY (FAV). — La commission romande de la ligne du Simplon tiendra son assemblée générale à Martigny-Ville, samedi après-midi 30 juin 1962, à l'hôtel de ville. Elle sera précédée d'un déjeuner à l'hôtel Kluser et, au cours de l'assemblée générale, une conférence sera faite notamment sur la « Postale de Lausanne ».

## Retour des gymnastes

MARTIGNY. — Les gymnastes des communes de Martigny-Ville et Martigny-Bourg qui revenaient de Monthey, chargés de lauriers, ont été reçus dimanche soir à la gare de Martigny par la Fanfare « Edelweiss » de Martigny-Bourg ainsi que par les sociétés de gymns d'hommes, les anciens, et par leurs élégantes et juvéniles gymnastes des sociétés féminines.

Un cortège s'est déroulé dans les rues de la cité. Sur la place de l'hôtel de ville, les athlètes modernes d'Occident furent salués et félicités par Me Edouard Morand, président de Martigny-Ville.



Madame Emma Joris-Tissières ; Madame et Monsieur Marcel Joris-Joris et leurs enfants Lilliane, Michel, Yvan, à Fribourg (Allemagne) et Orsières ;

Madame et Monsieur Georges Joris-Joris et leurs enfants Roger, Raymond, René et Jean-Maurice à Orsières et Martigny ;

La famille de feu Armand Vernay, ses enfants et petits-enfants ;

Monsieur et Madame Francis Tissières, leurs enfants et petits-enfants, ainsi que les familles parentes et alliées, ont la grande douleur de faire part du décès de

MONSIEUR

## Maurice JORIS

facteur retraité

leur très cher époux, papa, beau-père, grand-père, oncle et cousin, décédé le 24 juin 1962 à l'âge de 73 ans, après une longue maladie, muni des Sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Orsières le mercredi 27 juin à 10 h. 15.

Priez pour lui.



Le Président et les membres du Conseil communal de St-Maurice ont le regret de faire part du décès de

MONSIEUR

## Frédéric DUBOIS

père de leur collègue M. Fernand Dubois.

Les obsèques auront lieu à la Basilique de St-Maurice le mercredi 27 juin à 10 h. 30.



Monsieur et Madame Meinrad Dubois, leur fils et petits-enfants, à Genève et Lausanne ;

Madame et Monsieur Constant Rappaz, leurs enfants et petits-enfants, à Epinassey et St-Maurice ;

Madame et Monsieur Paul Rappaz, leurs enfants et petits-enfants, à Epinassey, Evionnaz et Monthey ;

Monsieur et Madame Fernand Dubois et leurs enfants, à St-Maurice ;

Les enfants et petits-enfants de feu Pierre Dubois, à Saint-Maurice, Genève, Brigue et Lausanne ;

Madame Veuve Eugénie Barman, à St-Maurice ;

Madame Veuve Hélène Duroux, ses enfants et petits-enfants, à Epinassey, Martigny, St-Maurice ;

Madame et Monsieur Robert Duroux, à Epinassey ;

Madame Veuve Auguste Dubois, ses enfants et petits-enfants, à Sierre ;

Madame Veuve Maurice Barman, ses enfants et petits-enfants, à Epinassey, Monthey, St-Maurice, Martigny ;

Les enfants et petits-enfants de feu Rosalie Vaccari, à Genève et en France ;

Les enfants et petits-enfants de feu Adrien Dubois, à Epinassey, Monthey, Rochers de Naye, St-Maurice ;

Les enfants et petits-enfants de feu Alexis Dubois, à Genève ;

Les enfants et petits-enfants de feu Ernest Dubois, à Epinassey, St-Maurice, Martigny, Evionnaz ;

Les enfants et petits-enfants de feu Marie Vœffray, à Daviaz, Vérossaz, Les Evouettes, Saxon, St-Maurice ;

ainsi que les familles parentes et alliées, ont la douleur de faire part du décès de

MONSIEUR

## Frédéric DUBOIS

ancien Conseiller bourgeoisial

leur très cher et regretté père, grand-père, frère, oncle et cousin, décédé à St-Maurice le 25 juin 1962 dans sa 91<sup>me</sup> année après une courte maladie, muni des Sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à St-Maurice, le mercredi 27 juin à 10 h. 30.

Domicile mortuaire : St-Maurice, rue du Midi.

Cet avis tient lieu de faire-part.



Monsieur Joseph Pfammatter-Anthamatten, à Sion ;

Monsieur et Madame Paul Pfammatter-Theux et leurs enfants Marie-Claude et Guy, à Sion ;

Monsieur et Madame Pierre Pfammatter-Métraiier et leur fils Jean-Pierre, à Sion ;

Monsieur et Madame Emile Pfammatter-Reynard, leurs enfants et petits-enfants à St-Maurice et Vevey ;

Monsieur et Madame André Pfammatter-Supersaxo, leurs enfants et petits-enfants, à Sion et Brigue ;

Madame et Monsieur Rodolphe Martin-Pfammatter, leurs enfants et petits-enfants, à St-Maurice et Sion ;

Révérende Sœur Sidonie, Couvent d'Ingenbohl, à Sierre ;

Les enfants et petits-enfants de feu Monsieur Jean Pfammatter, à Sion, Martigny et Lausanne ;

Les familles Anthamatten, à Uvrier, St-Léonard, Fribourg et Genève ;

Les familles Tanner, à Inden ;

Les familles Solioz, à Lausanne et Bâle ;

Les familles Imhof, Villard, Studer, à Sion, Brigue et Vevey ;

ainsi que toutes les familles parentes et alliées ont la profonde douleur de faire part du décès de

MADAME

## Philomène PFAMMATTER

née ANTHAMATTEN

Tertiaire de St-François

leur chère épouse, mère, belle-mère, tante, grand-tante, cousine et parente, décédée le 25 juin 1962, dans sa 85<sup>me</sup> année, munie des Sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu le mercredi 27 juin 1962, en la Cathédrale de Sion, à 11 heures.

Domicile mortuaire : rue de l'Eglise 4, Sion.

P. P. E.



Monsieur et Madame Oscar Delaloye-Broccard, leurs enfants et petits-enfants, à Sion, Varsovie et Sierre ;

Madame et Monsieur Joseph Michellod-Delaloye, leurs enfants et petits-enfants, à Martigny, Sion et Lausanne ;

Madame Veuve Marthe Delaloye-Zumofen, ses enfants et petits-enfants, à Monthey ;

Les enfants et petits-enfants de feu Madame et Monsieur Ernest Lugon-Delaloye, à Martigny, Sion, et Lausanne ;

ainsi que les familles parentes et alliées, ont la profonde douleur de faire part du décès de

MADAMOISELLE

## Jeanne DELALOYE

Tertiaire de St-François

leur sœur, belle-sœur, tante, grand-tante et cousine, pieusement décédée le 25 juin 1962 à l'Hôpital régional de Sion, dans sa 78<sup>me</sup> année, munie des Sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à la Cathédrale de Sion le mercredi 27 juin 1962 à 11 heures.

Domicile mortuaire : Hôpital régional de Sion.

Départ du convoi : avenue Ritz à 10 h. 50.

Selon le désir de la défunte, on est prié de n'envoyer ni fleurs ni couronnes, mais de penser aux œuvres de charité.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

Priez pour elle.



La Direction et le Personnel de l'Entreprise Conforti et Monnet à Ardon, ont le pénible devoir de faire part du décès de

MONSIEUR

## Antoine DELALOYE

leur fidèle employé et collègue.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis mortuaire de la famille.



Monsieur Pierre Aymon, à Ayent ; Madame et Monsieur Louis Travelletti-Aymon et leurs enfants, à Ayent ; Monsieur et Madame Charles Aymon-Beney et leurs enfants, à Ayent ; Monsieur et Madame Alphonse Aymon-Aymon, à Ayent ; Madame et Monsieur Jules Chabbe-Aymon et leurs enfants, à Ayent ; Monsieur et Madame Olivier Aymon-Praplan et leurs enfants, à Ayent ;

ainsi que les familles parentes et alliées Aymon, Gaudin, Bonvin, Jean, ont la douleur de faire part du décès de

MADAME

## Laurentine AYMON

née BONVIN

leur chère et regrettée épouse, mère, belle-mère, grand-mère, sœur, belle-sœur, tante et cousine, survenue le 25 juin 1962, à l'âge de 68 ans, après une douloureuse maladie, courageusement supportée, munie des Sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu mercredi 27 juin 1962, à St-Romain-Ayent, à 10 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.



Monsieur Arthur Jollien, à Savièse ;

Mademoiselle Cécile Jollien, à Savièse ;

Monsieur et Madame Clovis Jollien et leurs enfants, à Savièse ;

Madame et Monsieur Raymond Reynard et leurs enfants, à Savièse ;

ainsi que les familles parentes et alliées, ont la douleur de faire part du décès de

MADAME

## Jérémie JOLLIEN

née DUBUIS

leur chère et regrettée mère, belle-mère, grand-mère, belle-sœur, tante et cousine, survenue le 25 juin 1962, à l'âge de 81 ans, munie des Sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu mercredi 27 juin 1962, à St-Germain/Savièse, à 10 heures.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.



Madame Emma Delaloye-Delaloye et ses enfants Mireille et Raoul, à Ardon ;

Madame et Monsieur Albert Rast-Delaloye et leurs enfants, à Monthey ;

Monsieur René Delaloye et son fils à Ardon ;

Mademoiselle Lucie Delaloye, à Ardon ;

Monsieur et Madame François Roh-Delaloye et leurs enfants, à Ardon,

ainsi que les familles parentes et alliées ont la douleur de faire part du décès subit de

MONSIEUR

## Antoine DELALOYE

leur cher époux, papa, frère, beau-frère, oncle, neveu et cousin, survenu à Ardon le 24 juin 1962, dans sa 43<sup>me</sup> année, muni des Sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Ardon le mardi 26 juin à 10 h. 30.



La classe 1919 d'Ardon, a le pénible devoir de faire part du décès de

MONSIEUR

## Antoine DELALOYE

leur cher contemporain.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis mortuaire de la famille.

Une ville dans la fumée et les flammes

## Gigantesque incendie à Oran

ORAN (Afp). — Une colonne de fumée de 300 m. de haut s'élève du port d'Oran où les dépôts de mazout de la « British Petroleum », d'une contenance de 10 millions de litres, brûlent depuis 17 h. 30 à la suite d'un sabotage.

La colonne de fumée, poussée par le vent d'est, s'étend en bordure de la mer jusqu'à la rade de Mers-el-Kebir, située à 6 km de distance. Le dépôt de la « B. P. » se trouve à 350 mètres du port de commerce.

A 18 h. 15, le paquebot « Jean-Laborde » suivi quelques minutes plus tard du paquebot « El-Mansour », ayant leur plein de passagers, ont appareillé en toute hâte sans faire appel aux remorqueurs. Les deux bateaux ont dû passer à une centaine de mètres du brasier, non loin du dépôt en flammes, à l'opposé du port de commerce se trouve un dépôt de matériel militaire.

A 19 heures, dix citernes étaient la proie des flammes. L'incendie menaçait alors un dépôt d'essence comprenant six cuves de très grande capacité.

L'explosion de ces cuves possible à tout moment, pourrait provoquer d'importants dégâts aux immeubles situés sur le boulevard du Front de Mer, qui domine le port d'une cinquantaine de mètres.

Sur ce boulevard, des milliers de personnes regardent le plus grand incendie qui ait jamais eu lieu en Algérie.

Il ne semble pas qu'il y ait de victime. Les habitants des maisons voisines et le personnel du dépôt avaient été avertis par les saboteurs et avaient pu évacuer les lieux.

La charge de plastic, qui a provoqué l'incendie, avait été placée près de l'un des grands réservoirs de la « B. P. ». Le mazout qu'il contenait s'est répandu dans l'enceinte du dépôt. La vague fut contenue par les murs et bientôt prit feu. Le mazout enflammé, suivant la pente du terrain, atteignit alors la maison du gardien

### Légionnaires en fuite

LE CAIRE (Dpa). — Seize hommes de la légion étrangère qui se trouvaient à bord d'un navire de transport français ont sauté lundi dans les eaux du canal de Suez. Il s'agissait de 5 Italiens, 4 Allemands, 3 Espagnols, 1 Autrichien et 1 Suisse, ainsi que de deux légionnaires de nationalité inconnue. Ils étaient en route pour Madagascar.

Il y a quelques semaines, un autre groupe de légionnaires avait déserté pendant la traversée du canal de Suez. Ces soldats furent remis aux ambassades de leurs pays en vue de leur rapatriement.

qui fut aussitôt la proie des flammes. Puis le mazout s'échappa par une porte du mur et se répandit dans une rue, incendiant des voitures.

L'un après l'autre, en une demi-heure, les 10 réservoirs explosèrent et prirent feu à leur tour. Les pompiers d'Oran mirent une demi-douzaine de lances en batterie pour protéger les cuves du dépôt d'essence. Une flamme s'éleva à une centaine de mètres de hauteur, jetant la panique parmi les milliers de personnes qui assistèrent à ce tragique spectacle. A 19 h. 15, le vent a tourné et la colonne de fumée s'élevait droit dans le ciel.

A 20 h. 30 l'incendie faisait toujours rage. Les secours s'étaient organisés sous la direction du général Katz, commandant le corps d'armée d'Oran qui, sitôt prévenu du sabotage, avait survolé le port en hélicoptère.

Les pompiers doivent limiter leur tâche à préserver les réservoirs d'essence situés d'un côté du brasier et

### Dix écoles d'Oran visées par les terroristes

ORAN (Afp). — Des écoles ont été visées par les terroristes lors des attentats par explosifs commis ces deux derniers jours. La dernière, hier matin (le groupe scolaire Lamoricière, situé près de la gare) a été complètement détruite. C'est la troisième fois en huit jours que cet établissement fait l'objet d'un attentat.

L'un des trois centraux téléphoniques d'Oran a également été plastiqué, et pratiquement mis hors d'usage.

D'autres charges de plastic ont explosé dans les bureaux de deux caisses de la sécurité sociale, au service des mines, des ponts-et-chaussées, dans trois immeubles de l'administration municipale, enregistrement, mai-

### Nouvelle inculpation contre Salan

PARIS (Afp). — Le juge Perez a signifié hier après-midi à la prison de Fresnes à l'ex-général Salan sa nouvelle inculpation : « Intelligence avec chefs de bandes armées », inculpation entraînant la peine de mort.

le dépôt militaire installé de l'autre côté.

Les marins pompiers de Mers-El-Kébir sont arrivés en renfort. Ils puisent de l'eau au moyen de puissantes auto-pompes dans les bassins du port.

Les sauveteurs ne peuvent approcher à moins de 150 mètres du brasier en raison de la chaleur qu'il dégage. Le vent a tourné une première fois à 19 h. 30. Les pompiers ont déplacé leurs lances en toute hâte mais l'incendie a gagné le dépôt militaire.

La toiture d'un grand hangar de ce dépôt s'est effondrée. La maison du gardien a bientôt été la proie des flammes. A 20 h. le vent tournant à nouveau, les flammes venaient lécher les cuves d'essence. Des explosions se produisaient dans le brasier suivies de crépitements. Le risque d'extension du sinistre au dépôt d'essence reste toujours très grand.

Un immense nuage noir s'étendait sur toute la ville alors que la nuit commençait à tomber.

Les flammes éclairaient d'une manière rouge les façades des immeubles situés sur le boulevard Front de la Mer.

Les Oranais, par milliers, restaient toujours massés sur ce boulevard malgré l'approche du couvre-feu.

son de santé, bibliothèque municipale. D'autres attentats ont eu lieu à la maison du combattant et dans trois immeubles d'habitation.

Enfin, les archives de l'état-civil ont pu être sauvées des quatre incendies successifs qui se sont déclarés entre vendredi soir et dimanche matin à la mairie.

### Premier sous-marin

PARIS (Afp). — Le premier sous-marin atomique français serait mis en service dès 1969. Il sera suivi de deux autres unités du même type. Le sous-marin atomique français sera équipé de lanceurs d'engins balistiques, à tête nucléaire (genre Polaris). D'un déplacement de 7.000 tonnes environ, il pourra naviguer à plus de 300 mètres de profondeur.

Ces précisions sur le sous-marin atomique français ont été données par l'amiral Cabanier, chef d'état-major de la marine, au cours d'une communication faite, le 22 juin dernier, à l'académie de marine.

PARIS (Afp). — Le général de division Philippe Ginestet, commandant la région territoriale et le corps d'armée d'Oran, qui est décédé, dans la nuit de samedi à dimanche, à l'hôpital militaire du Val de Grâce à Paris, avait été blessé grièvement le 14 juin dernier. Il était âgé de 57 ans. C'est le premier officier-général et le quinzième officier tué par l'OAS.

colonel Mabile, médecin-major, et tous deux, suivis des officiers, se dirigeaient vers la chapelle où avait été déposé le corps du lieutenant-colonel Mariot quand un Européen caché dans l'encoignure d'une porte, surgit et déchargea son pistolet sur le général l'atteignant de deux balles dans la poitrine et une dans la tête.

Tandis que les officiers présents

## Ginestet est mort des suites de ses blessures

Le 14 juin, vers 19 heures, le général Ginestet, accompagné de quelques officiers, arrivait à l'hôpital militaire d'Oran où il venait s'incliner devant la dépouille du lieutenant-colonel Mariot, commandant le 5me régiment d'infanterie, chef du secteur centre d'Oran, tué la veille dans le centre de la ville par un commando OAS.

Le général Ginestet avait été accueilli dans l'établissement par le

se précipitaient, l'assassin tirait sur le colonel Mabile, le tuant d'une balle dans la tête puis, profitant de la confusion, quittait l'hôpital avant que l'alerte soit donnée.

Le général Ginestet avait été désigné le 9 mai 1962 pour remplacer le général Cantarel au commandement du corps d'armée d'Oran. En prenant son commandement, il avait affirmé sa résolution d'agir avec fermeté et humanité contre le terrorisme à Oran.

## Les entretiens Home-Rusk En route: relations en progrès

LONDRES (Afp). — L'Otan et la question de l'arme de dissuasion nucléaire, le problème de Berlin, l'affaire du Laos, le marché commun et le désarmement ont été les principaux sujets discutés par le secrétaire d'Etat américain M. Dean Rusk avec le ministre britannique des affaires étrangères lord Home, ont déclaré hier après-midi les porte-parole anglais et américains.

L'affaire du Congo et la situation en Chine populaire ont été en outre brièvement évoqués.

Le porte-parole américain a déclaré qu'il était possible que la question de Berlin — qui fait actuellement l'objet de conversations soviéto-américaines — sera évoquée à Genève le mois prochain par M. Rusk, lord Home et le ministre des affaires étrangères soviétique M. Gromyko lors de la réunion de la conférence internationale sur le Laos. Des discussions ont lieu en vue de reconvoquer cette conférence le 2 juillet.

Selon le porte-parole américain, M. Rusk a clairement indiqué que l'attitude des Etats-Unis à l'égard de la création éventuelle d'une force nucléaire européenne sera déterminée en grande partie par la forme politique que prendra une Europe unifiée. Ce problème, d'une immense complexité continuera d'être examiné au sein de l'Otan.

M. Rusk a informé lord Home qu'il

avait trouvé auprès des gouvernements alliés en Europe « une compréhension considérablement accrue de la position britannique vis-à-vis du marché commun, a déclaré le porte-parole britannique.

### Réclusion à vie

SARREBRUCK (Dpa). — La Cour d'assises de Sarrebruck a condamné lundi à la réclusion perpétuelle Kurt Koellner, 54 ans, ancien « oberscharführer » SS, après l'avoir reconnu coupable d'assassinat dans neuf cas, de tentative d'assassinat dans six cas et de complicité d'assassinat sur 28 Juifs.

Son co-accusé, Heinrich Peckmann, 58 ans, ancien « sturscharführer » SS et « kriminalobermeister », d'Euskirchen, près de Cologne, a été acquitté.

### Parachutage indonésien en Nouvelle-Guinée

HOLLANDIA (Reuter). — On apprend à Hollandia, de source néerlandaise que les parachutistes lancés dimanche en Nouvelle-Guinée occidentale sont au nombre de 200.

M. P. J. Plateel, gouverneur néerlandais, a précisé que ces parachutistes se trouvaient à environ 20 km de la frontière avec la Nouvelle-Guinée australienne. M. Plateel a d'autre part déclaré, au conseil papou de Nouvelle-Guinée, que les chefs indonésiens avaient décidé, « avec cynisme », que l'agression était plus profitable que des négociations pacifiques. Les Néerlandais attendent maintenant de voir si l'opinion publique mondiale ne va pas condamner cette opération.

MOSCOU (Reuter). — Un tribunal soviétique a condamné 5 hommes à mort, pour avoir spéculé sur des devises étrangères, annonce le quotidien « Bioroussie soviétique », arrivé à Moscou lundi. Le procès était intenté à 18 personnes et il s'est déroulé à Minsk, capitale de la République de Biélorussie.

†

La Société de Chant « La Thérésia », d'Epinassey, a le pénible devoir de faire part à ses membres du décès de

MONSIEUR

### Frédéric DUBOIS

père de M. Fernand Dubois, ancien directeur et membre d'honneur, beau-père de MM. Paul Rappaz, président d'honneur, Constant Rappaz, portedrapeau et grand-père de ses dévoués membres Paul Barman et Armand Rappaz.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.

EN VALAIS - EN - VALAIS - EN VALAIS - EN

Incendie dans un immeuble de Saint-Léonard M. Roger Mayor remplacera M. Jules Mayor



Hier matin, des ouvriers étaient occupés à chauffer du goudron d'isolation sur le toit d'un immeuble en construction, à St-Léonard. Soudain, pour une cause inconnue, le réchaud à gaz fit explosion, communiquant le feu au récipient qui cracha bientôt de longues flammes qui se répandirent à la toiture de l'immeuble. Les ouvriers eurent la présence d'esprit de basculer le réchaud du haut de la maison. Cependant, il fallut faire appel aux pompiers du village pour circonscrire le sinistre qui prenait des proportions inquiétantes en menaçant toute la toiture. On déplore quelques dégâts pas très importants et les locataires, qui travaillaient pour la plupart dans les environs, en voyant l'intense fumée qui s'élevait dans le ciel, en furent quittes pour la peur.

(Photo Schmid)

### Le fils sera (certainement) digne du père

LOECHE (Pt). — Même pour les personnes les plus dynamiques l'âge de la retraite sonne inexorablement tôt ou tard. C'est ainsi que quand bien même il est encore en toute grande forme, M. Jules Mayor, le distingué directeur de chemin de fer de Loèche et des forces motrices du même nom, doit songer à passer la main, c'est-à-dire prendre sa retraite.

Partout où il passa, M. Mayor fut unanimement apprécié.

En 1914, au mois d'avril il entra en qualité d'employé au chemin de fer Bex-Gryon-Villars et Orbe-Chavornay. Après avoir passé 6 ans dans cette administration, il entra au mois de mai 1920 comme chef de la comptabilité de chemin de fer et des forces motrices de Loèche. Ses qualités reconnues le firent passer chef d'exploitation de cette même société au mois de juin 1939. Lors du décès du Colonel Girardet, en 1952, il occupa la place de directeur qu'il va quitter dans une semaine.

### Dernier grand concert populaire de l'Harmonie Municipale de Sion Ce soir dès 20 h. 45 à l'Ouest

Comme nous l'avons déjà annoncé dans un numéro précédent, l'Harmonie Municipale met un point final à la saison musicale 1961-1962 par un concert populaire qui se donnera à l'Ouest, place des écoles enfantines.

Des œuvres de choix ont été inscrites au programme, dont voici la teneur:

1. Discipline, marche ; 2. Petit Lapin (Popy), pièce gaie, très « sautillante » ; 3. Suite orientale (Popy) : a) Bayadères, b) Au bord du Grange, c) Les Almées, d) Patrouille ; 4. Archiduc Albert, marche ; 5. Dans les jardins d'un Monastère (Kéteby) ; 6. Concert de Bacchus (Delibes) ; 7. Farandole de l'Arlésienne (Bizet) ; 8. Joyeux musiciens, marche.

Le programme est copieux et l'Har-

monie n'a pas voulu prendre congé de la population séduite sur une entremets, mais a voulu offrir programme complet de son répertoire.

M. le Cdt Robert Clérissse prend congé de l'Harmonie et de la Ville de Sion.

Et aux yeux de tous, cette ultime prestation de la société chère à tous les Sédunois revêt un caractère tout particulier.

C'est en effet ce soir que son directeur, M. le Cdt Clérissse, prend officiellement congé de ses musiciens. Une petite réunion familiale groupera après le concert le Comité, l'Harmonie et son directeur.

Soyez donc particulièrement nombreux ce soir à l'Ouest.